

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3109

14 novembre 2015

### SOMMAIRE

Aarbecht s.à r.l. ....	149226	Competition Economists Group International S.à r.l. ....	149225
Accession Fund .....	149231	Dahm Gregor et Fils S.à.r.l. ....	149230
Acheron Portfolio Corporation (Luxembourg) .....	149232	Digital Leaders Ventures Management S.à r.l. ....	149204
Agemar S.A. ....	149211	Evergreen Skills Holding Lux .....	149223
Alternative Loan Fund SICAV-FIS .....	149208	FircoSoft Luxembourg S.à r.l. ....	149227
American Golf Holdings S.à r.l. ....	149232	Gras Savoye Willis Management Services S.A. ....	149188
Asbury Park II S.à r.l. ....	149216	HBC Luxembourg German Holding Company S.à r.l. ....	149191
Autodrom S.A. ....	149212	Hospitality Investment Fund S.à r.l. ....	149190
Barosa S.à r.l. ....	149212	Ilmenau Lüneburg Real Estate S.à r.l. ....	149209
Berlin Prime Commercial S.à r.l. ....	149214	JAB Consumer GP S.à r.l. ....	149232
Bielefeld Boulevard I S.à r.l. ....	149228	Konzept-Group S.à r.l. ....	149230
BM Holdings S.à r.l. ....	149186	MGE-Overlord Roermond (phase 4) S.à r.l. ....	149217
Bongrape S.A. ....	149212	Sarqua S.à r.l. ....	149190
BOP Luxembourg (125 OBS) Holdings S.à r.l. ....	149216	SOF-10 Beagle JVCo Lux S.à r.l. ....	149202
Bop (LWP) Holdings S.à r.l. ....	149216	Sof-10 Starlight 18 GBP S.à r.l. ....	149202
Bradesco Global Funds .....	149189	Softub Wellness S.à r.l. ....	149222
Cash & Go S.A. ....	149232	Swan S.à r.l. ....	149187
Centre de Ressources des Technologies et de l'Innovation pour le Bâtiment .....	149222	Thedis Europe .....	149208
CHC Helicopter (5) S.à r.l. ....	149214	Tishman Speyer ESOF Finance S.à r.l. ....	149206
Cinquestrel S.A. ....	149215	Wolf Retail I S.à r.l. ....	149228
Clareant SCF S.à r.l. ....	149232		
Colombo S.à r.l. ....	149223		

**BM Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 269.945,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 161.039.

L'an deux mille quinze, le quinzième jour du mois de septembre.

Par-devant Nous, Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

La soussignée Neuheim Lux Group Holding V, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, un capital social de huit millions six cent vingt-quatre mille quatre cent trente Euros (EUR 8.624.430,-) et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 137498,

ici représentée par Monsieur Mustafa Nezar, juriste, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une (1) procuration donnée sous seing privé le 10 septembre 2015.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la personne comparante et le notaire instrumentaire, annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

La comparante, représentée par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée établie dans le Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination «BM Holdings S.à r.l.» (ci-après, la Société), ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161039, constituée par acte de Maître Francis Kessler, alors notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 7 mars 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 9 août 2011, sous le numéro 1815 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Maître Francis Kessler, prénommé, en date du 15 novembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 182 en date du 21 janvier 2014.

II. Le capital social de la Société est fixé deux cent soixante-neuf mille neuf cent quarante-cinq Livres Sterling (GBP 269.945,-) représenté par mille neuf (1.009) parts sociales de classe A et deux cent soixante-huit mille neuf cent trente-six (268.936) parts sociales de classe B, d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune.

La comparante, représentée tel qu'indiqué ci-dessus, a demandé au notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide de transférer le siège social de la Société de 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Deuxième résolution*

Suite au transfert de siège social, l'associée unique décide de modifier l'article 4 paragraphe 1 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

**En version française**

“ **Art. 4.** Le siège social de la Société est établi dans la municipalité de Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.”

**En version anglaise**

“ **Art. 4.** The Company will have its registered office in the municipality of Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.”

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de sept cents Euros (EUR 700.-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Nezar, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 18 septembre 2015. Relation: 1LAC/2015/29804. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

*Le Receveur* (signé): Paul MOLLING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 24 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158407/54.

(150175100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

**Swan S.à r.l., Société en Commandite par Actions.**

**Capital social: EUR 750.400,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 156.762.

L'an deux mille quinze, le quinzième jour du mois de septembre.

Par-devant Nous, Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

**A COMPARU:**

La soussignée Neuheim Lux Group Holding V, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L 1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, un capital social de huit millions six cent vingt-quatre mille quatre cent trente Euros (EUR 8.624.430,-) et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 137498,

ici représentée par Monsieur Mustafa Nezar, juriste, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une (1) procuration donnée sous seing privé le 10 septembre 2015.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la personne comparante et le notaire instrumentaire, annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

La comparante, représentée par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée établie dans le Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination «Swan S.à r.l.» (ci-après, la Société), ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 156762, constituée par acte de Maître Francis Kessler, alors notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 21 octobre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 22 décembre 2010, sous le numéro 2808 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 3 avril 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1387 en date du 1 juin 2015.

II. Le capital social de la Société est fixé à sept cent cinquante mille quatre cents Euros (EUR 750.400,-) représenté par cinq cent mille quatre cents (500.400) parts sociales de classe A et deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales de classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

La comparante, représentée tel qu'indiqué ci-dessus, a demandé au notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide de transférer le siège social de la Société de 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Deuxième résolution*

Suite au transfert de siège social, l'associée unique décide de modifier l'article 4 paragraphe 1 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

**En version française**

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi dans la municipalité de Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

**En version anglaise**

“**Art. 4.** The Company will have its registered office in the municipality of Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.”

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de sept cents Euros (EUR 700.-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Nezar, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 18 septembre 2015. Relation: 1LAC/2015/29810. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

*Le Receveur (signé): Paul MOLLING.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 24 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158967/54.

(150175095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

---

**Gras Savoye Willis Management Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8030 Strassen, 145, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 24.151.

*Extrait du Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle tenue le vendredi 24 avril 2015 à 11 heures 30 au siège social de la société*

*Quatrième résolution:*

L'Assemblée prend acte de la démission de:

- Monsieur Malcolm CUTTS-WATSON, administrateur, avec effet au 25 novembre 2014.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée Générale, constatant l'arrivée à expiration du mandat d'administrateur de Monsieur Patrick LUCAS, décide de procéder au renouvellement de son mandat pour une durée de un an (1) venant à l'expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2016 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

*Sixième résolution:*

L'Assemblée Générale, constatant l'arrivée à expiration du mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Michel OLOA, décide de procéder au renouvellement de son mandat pour une durée de un an (1) venant à l'expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2016 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

*Septième résolution:*

L'Assemblée Générale, constatant l'arrivée à expiration du mandat d'administrateur de Monsieur François VARAGNE, décide de procéder au renouvellement de son mandat pour une durée de un an (1) venant à l'expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2016 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

*Huitième résolution:*

L'Assemblée Générale, constatant l'arrivée à expiration du mandat d'administrateur de Monsieur Laurent BONNET, décide de procéder au renouvellement de son mandat pour une durée de un an (1) venant à l'expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2016 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

*Neuvième résolution:*

L'Assemblée Générale, constatant l'arrivée à expiration du mandat d'administrateur de la société GRAS SAVOYE SAS, décide de procéder au renouvellement de son mandat pour une durée de un an (1) venant à l'expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2016 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

*Dixième résolution:*

L'Assemblée Générale, constatant l'arrivée à expiration du mandat d'administrateur de Monsieur Olivier DUBOIS, décide de procéder au renouvellement de son mandat pour une durée de un an (1) venant à l'expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2016 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

*Onzième résolution:*

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'administrateur en adjonction aux administrateurs en fonction:

- Monsieur Paul OWENS, né le 23 juin 1961 à Aylesbry, au Royaume Uni, de nationalité britannique, demeurant au Royaume-Uni, Glenbervie, 12 Westerfield Road, Ipswich, Suffolk IP4 2UJ,

pour une durée de un an (1) venant à l'expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2016 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

*Douzième résolution:*

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat du Réviseur d'Entreprises Agréé INTERAUDIT Sàrl pour un an, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire 2016 statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Référence de publication: 2015157965/45.

(150174046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2015.

---

**Bradesco Global Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 148.563.

In the year two thousand and fifteen, on the eighteenth day of September.

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

Was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of BRADESCO GLOBAL FUNDS (the "Company"), a "société d'investissement à capital variable", having its registered office in L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich, incorporated by deed of the undersigned notary, on September 3, 2009, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") C number 2074 of October 22, 2009. The articles of incorporation have been modified for the last time by a deed of the undersigned notary, on January 27, 2014, published in the Mémorial C number 881 of April 7, 2014.

The meeting elected Mrs Gwendoline Boone, with professional address in Hesperange, as chairman of the meeting.

The chairman appointed as secretary Mr. Emmanuel Gilson de Rouvieux, with professional address in Hesperange.

The meeting nominated as scrutineer Mrs Flore Sendegeya, with professional address in Hesperange.

The chairman then declared and requested the notary to declare the following:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II.- It appears from the attendance list, that out of 1,749,178.68 shares in circulation, 1,272,556 shares are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting could validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the present extraordinary general meeting has been convened by notices containing the agenda sent by registered mail to the shareholders on 31 August 2015.

IV.- That the agenda of the present meeting is the following:

*Agenda*

1. Transfer of the registered office of the Company, as from 1<sup>st</sup> January 2016, from 33 rue de Gasperich, L-5826 Hesperange to 60 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. Amendment to the first paragraph of the Article 4 of the articles of incorporation in order to reflect the change of the registered office. The first paragraph to be reworded as follows:

“The registered office of the Company is established in Hesperange, in the Grand-Duchy of Luxembourg. As from the 1<sup>st</sup> January 2016, the registered office of the Company will be established in Luxembourg. The registered office of the Company may be transferred to any other place within the Grand-Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company, deliberating in the manner provided for amendments to the Articles or by the Board of Directors of the Company if and to the extent permitted by law. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the Board of Directors. (...)”

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides the transfer of the registered office of the Company, as from 1<sup>st</sup> January 2016, from 33 rue de Gasperich, L-5826 Hesperange to 60 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

*Second resolution*

The general meeting decides the amendment to the first paragraph of the Article 4 of the articles of incorporation in order to reflect the change of the registered office. The first paragraph to be reworded as follows:

“The registered office of the Company is established in Hesperange, in the Grand-Duchy of Luxembourg. As from the 1<sup>st</sup> January 2016, the registered office of the Company will be established in Luxembourg. The registered office of the Company may be transferred to any other place within the Grand-Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company, deliberating in the manner provided for amendments to the Articles or by the Board of Directors of the Company if and to the extent permitted by law. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the Board of Directors. (...)”

There being no further business before the meeting, the same was thereupon closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing party, the present deed is worded in English.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Hesperange, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Signé: W. BOONE, E. GILSON DE ROUVREUX, F. SENDEGEYA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C.1, le 22 septembre 2015. Relation: 1LAC/2015/30157. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

*Le Receveur* (signé): P. MOLLING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 28 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158416/63.

(150175369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

**Hospitality Investment Fund S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle,  
(anc. Sarqua S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R.C.S. Luxembourg B 154.218.

L'an deux mil quinze, le quatorze septembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

M. AL-AJLANI DABAS Mohammad Wael, né le 31 janvier 1964 à Damas (Syrie), et domicilié au 2, Guadalmedina ST., 29670, San Pedro de Alcantara, MALAGA (Espagne), ci-après nommés l' Associé Unique,

ici représentés par Monsieur Liridon ELSHANI, employé privé, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 4 septembre 2015.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire agissant pour le compte de partie comparante et le notaire instrumentaire, demeurera attachée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'il représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée "SARQUA S.à r.l." (la Société), société de droit luxembourgeois, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B154.218 ayant son siège social au 10, Rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg, constituée suivant un acte du notaire instrumentaire en date du 6 juillet 2010, publié auprès du Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1700 du 20 août 2010. Les statuts de la société n'ont pas été modifiés depuis.

La comparante représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentaire de prendre acte que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1. Changement de la dénomination de la société en «HOSPITALITY INVESTMENT FUND S.à r.l.» et modification afférente de l'article 2 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2.** La société prend la dénomination de «HOSPITALITY INVESTMENT FUND S.à r.l.»;

2. Divers.

L'associé unique a alors pris la résolution suivante:

*Unique résolution*

L'Associé Unique décide de changer la dénomination de la société en «HOSPITALITY INVESTMENT FUND S.à r.l.» et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** La société prend la dénomination de «HOSPITALITY INVESTMENT FUND S.à r.l.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: L. Elshani et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 17 septembre 2015. 2LAC/2015/20870. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

*Le Receveur* (signé): André Muller.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158203/47.

(150174034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2015.

---

**HBC Luxembourg German Holding Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 200.281.

—  
STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the sixteenth day of September,

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

HBC Luxembourg Holding Company S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of USD 12,573,625, being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 181409 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Allen & Overy, société en commandite simple, société d'avocats inscrite à la liste V du barreau de Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal, itself represented by Régis Galiotto, notary's clerk, residing professionally in Luxembourg-City.

Such proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the Sole Shareholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

“ARTICLES OF ASSOCIATION

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is “HBC Luxembourg German Holding Company S.à r.l.” (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may acquire and sell real estate properties, for its own account, either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad and it may carry out all operations relating to real estate properties, including the direct holding of participations in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

3.5. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation, which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500), represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) shares in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

6.3. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

6.4. When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

6.5. A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.6. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.7. The Company may redeem its own shares, provided:

- (i) it has sufficient distributable reserves for that purpose; or
- (ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Appointment and Removal of managers.**

7.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board). The shareholders may decide to appoint managers of two different classes, i.e. one or several class A managers and one or several class B managers having the professional knowledge required to fulfil their duties, and with a majority of the Board members being Luxembourg residents.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet at least every (6) months at the request of any manager, at the place indicated in the convening notice, which shall be in Luxembourg.

(ii) The Board shall meet in advance of each strategic decision (a Strategic Decision) concerning the underlying investment of the Company, or prior to any agreement or decision materially impacting the corporate purpose and corporate object of the Company.

Strategic Decision in the meaning of Clause 8.2 (ii) shall include the following:

- a. Decision regarding reporting to shareholders on the yield and investment policy of the Company;
- b. Decision on investments/divestments opportunities of the Company;
- c. Decision to reorganise and refinance the Company's subsidiaries;

d. Decision to sign, renew and/or amend specific agreements (including but not limited to financing agreements, i.e. loans);

e. Decision regarding the financial flows of the Company such as interest payments, loan repayments;

f. Decision regarding fiscal matters such as tax filing requirements;

g. Decision regarding the corporate life of the Company; and

h. Decision regarding the accounts of the Company.

(iii) The Board is organized and chaired by a chairman (the Chairman), appointed among the managers of the Company for each meeting.

(iv) Written notice of any Board meeting, including all the materials and information necessary or required in connection with the items of the agenda to be resolved upon by the Board at the meeting, shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(v) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(vi) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are physically present at the Board meeting.

(vii) Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented, provided that if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, at least one (1) class A manager and one (1) class B manager votes in favour of the resolution. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the Chairman. The minutes of the Board shall reflect and restate the information, documents and material considered by the Board in reaching any decision. The minutes shall be kept at the registered office of the Company.

(viii) In the case it is impossible for a manager to physically attend a Board meeting in Luxembourg, such manager may be represented at the meeting through proxy and shall the Board be constituted of several classes of managers, the absent manager may only grant a proxy to a manager of the same class (e.g. a class A manager may only grant a proxy to another class A manager, and a class B manager may only grant a proxy to another class B manager). Any absent manager may, upon authorization by the Chairman, participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Managers participating by telephone/video conference shall not be located in the same country save for Luxembourg, with a majority of the managers being physically present at the meeting. If telephone calls or video conference calls are needed, they should be initiated from Luxembourg with evidence of such fact kept in Luxembourg, together with evidence of the physical presence of the managers. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting. Managers are limited to absences to no more than one Board meeting per year.

(ix) Notwithstanding the foregoing, the Board may resolve by way of circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions), which shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting in Luxembourg, and shall bear the date of the last signature.

### 8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any class A manager and any class B manager.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated by the Board.

**Art. 9. Sole manager.** If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

**Art. 10. Liability of the managers.** The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

## IV. Shareholders

### **Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' written resolutions.**

#### 11.1. Powers and voting rights

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article 11.1.(ii), resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

#### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

(iv) General Meetings shall be physically held in Luxembourg at least once a year in the time and place specified in the notices.

(v) All shareholders' meetings and the location of the meetings should be accurately documented with minutes and the minutes should be kept at the registered office in Luxembourg.

(vi) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(vii) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting. The holder of a power of attorney given by a shareholder of the Company shall be physically present at the shareholders' meeting of the Company.

(viii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(ix) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(x) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

(xi) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

**Art. 12. Sole shareholder.** When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

#### **IV. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

**Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of February and ends on the thirty-first (31) of January of each year.

13.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:

(i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or

(ii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

13.5. The annual General Meeting shall be held at the registered office or at any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of May of each year at 10.00 a.m. If that day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

**Art. 14. Auditors.**

14.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

14.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more statutory auditors (commissaires), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The statutory auditors are subject to reappointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

### **Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

(i) the Board must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and

(iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

### **VII. General provisions**

17.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. All books, records, financial statements, annual accounts, reports of the Board and auditors (if any), minutes of the General Meetings, Shareholders' Resolutions, Managers' Circular Resolutions, minutes of the meetings of the Board and any other document pertaining to the Company's activity, registered seat, shareholders and Board members and any other document provided by the Law and pertaining to the Company, in particular the documents listed in article 185, 187 §1 and 197, shall be kept at all times at the registered office of the Company in Luxembourg.

17.3. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.4. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.5. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time."

#### *Subscription and payment*

The Articles having thus been established, the Sole Shareholder, represented as stated above, hereby declares that it subscribes to twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares of the Company, having a nominal value of one Euro (EUR 1) each, representing the total share capital of the Company and having an aggregate subscription price of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500), by way of a contribution in cash of an aggregate amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500), which shall be entirely allocated to the share capital account (compte 101 du plan comptable normalisé luxembourgeois en date du 10 juin 2009 - Capital souscrit) of the Company, this amount being now at the free disposal of the Company, evidence thereof having been given to the undersigned notary and the notary public expressly bears witness to it.

*Transitory provisions*

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 January 2017.

*Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand four hundred Euros (1,400.- EUR).

*Extraordinary general meeting*

Immediately after the incorporation, the sole shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

1. The number of managers of the Company is set at 5 (five). The meeting appoints, for an unlimited period, the following persons:

(1) Richard Baker, born on 27 November 1965 in New York, United States of America, with professional address at 15 West 38<sup>th</sup> Street - 10018 New York, USA, as class A manager of the Company;

(2) Dennis Darling, born on 21 October 1985 in Connecticut, United States of America, with professional address at 15 West 38<sup>th</sup> Street - 10018 New York, USA, as class A manager of the Company;

(3) Ingrid Cernicchi, born on 18 Mai 1983 in Metz, France, with professional address at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class B manager of the Company;

(4) Tamas Mark, born on 8 June 1987 in Budapest, Hungary, with professional address at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class B manager of the Company; and

(5) Andrew O'Shea, born on 23 August 1981 in Dublin, Ireland, with professional address at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class B manager of the Company.

2. The registered office of the Company is established at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same proxyholder, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said proxyholder signed together with the undersigned notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le seizième jour du mois de Septembre.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

HBC Luxembourg Holding Company S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de 12.573.625 USD, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 181409 (l'Associé Unique);

ici représenté par Régis Galiotto, clerc de notaire, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après paraphe ne varietur par le mandataire agissant au nom de l'Associé Unique et le notaire sous-signé, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ladite partie comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer entre eux.

«STATUTS COORDONNES

**I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est «HBC Luxembourg German Holding Company S.à r.l.» (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

**Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société soeur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière, ainsi que l'aliénation par la vente, par échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

3.5. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (12.500 EUR), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (1 EUR) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

6.3. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

6.4. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

6.5. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.6. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.7. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition ou:

(i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou

(ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil). Les associés peuvent décider de nommer des gérants de deux différentes classes, à savoir un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B ayant les connaissances professionnelles nécessaires à l'exercice de leurs fonctions, avec une majorité de membres du Conseil étant résidents luxembourgeois.

#### 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

#### 8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit au moins tous les six (6) mois sur convocation d'un gérant, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui sera au Luxembourg.

(ii) Le Conseil se réunira avant chaque décision stratégique (une Décision Stratégique) concernant l'investissement sous-jacent de la Société, ou avant tout accord ou décision impactant matériellement l'objet social de la Société.

Une Décision Stratégique au sens de la Clause 8.2 (ii) comprend ce qui suit:

- a. Décision relative au reporting fait aux associés sur le rendement et la politique d'investissement de la Société;
- b. Décision concernant des opportunités d'investissement / de désinvestissement concernant la Société;
- c. Décision de réorganisation et de refinancement des filiales de la Société;
- d. Décision de signer, renouveler et/ou modifier des accords spécifiques (incluant mais ne se limitant pas à contrats de financement, tel que des prêts);
- e. Décision concernant les flux financiers de la Société tels que les paiements d'intérêts, les remboursements de prêts;
- f. Décision concernant des questions fiscales telle que des obligations liées aux déclarations fiscales;
- g. Décision concernant la vie sociale; et
- h. Décision concernant les comptes de la Société.

(iii) Le Conseil est organisé et présidé par un président (le Président), nommé parmi les gérants de la Société pour chaque réunion.

(iv) Il sera envoyé à tous les gérants pour toute réunion du Conseil, une convocation écrite y inclus tout ce qui est nécessaire et toute information requise en vue de la délibération du Conseil sur les points à l'ordre du jour, au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation.

(v) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(vi) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si une majorité de ses membres sont présents physiquement à la réunion du Conseil.

(vii) Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, à la condition que si les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, au moins un (1) gérant de classe A et un (1) gérant de classe B vote en faveur de la décision. Les décisions du Conseil sont consignées dans un procès-verbal signé par le Président. Les procès-verbaux du Conseil doivent refléter et reformuler les informations, documents et tout ce dont a tenu compte le Conseil pour prendre sa décision. Les procès-verbaux sont conservés au siège social de la Société.

(viii) Dans le cas où un gérant est dans l'incapacité de participer physiquement à une réunion du Conseil à Luxembourg, ce gérant peut être représenté à la réunion par procuration et si le Conseil est constitué de plusieurs classes de gérants, le gérant absent peut uniquement donner procuration à un gérant de la même classe (par exemple, un gérant de classe A ne pourra donner procuration qu'à un autre gérant de classe A, et un gérant de classe B ne pourra donner procuration qu'à un autre gérant de classe B). Tout gérant absent peut, sur autorisation du Président, participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence, ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. Les gérants participant par téléphone/visio-conférence ne doivent pas se trouver dans le même pays, sauf à ce qu'ils se trouvent au Luxembourg, avec une majorité des gérants physiquement présents à la réunion. Si des appels téléphoniques ou des visio-conférences sont nécessaires, ils doivent être initiés à partir de Luxembourg avec la preuve d'un tel fait conservée à Luxembourg, ensemble avec la preuve de la présence physique des

gérants. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue. L'absence des gérants à une réunion du Conseil est limitée à une seule absence par an.

(ix) Nonobstant ce qui précède, le Conseil peut statuer par voie de résolutions circulaires signées par tous les gérants (Résolutions Circulaires des Gérants), qui sont valables et engagent la Société de la même façon que si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue à Luxembourg, et porte la date de la dernière signature.

### 8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

**Art. 9. Gérant unique.** Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## IV. Associés

### Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions écrites des associés.

#### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues physiquement à Luxembourg au moins une fois par an au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Les Assemblées Générales ainsi que le lieu de leur tenue sont documentés avec précision par des procès-verbaux qui devront être conservés au siège social à Luxembourg.

(vi) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(vii) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui n'est pas nécessairement un associé), afin de le représenter à toute Assemblée Générale. Le porteur de procuration donnée par un associé de la Société doit être physiquement présent à la réunion des associés de la Société.

(viii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(ix) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(x) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(xi) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil.

### Art. 12. Associé unique.

Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

(i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

(ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et

(iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès- verbaux ou rédigées par écrit.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

### Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) février et se termine le trente-et-un (31) janvier de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes de ses gérants et associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:

(i) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou

(ii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

13.5. L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième lundi du mois de mai de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

### Art. 14. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

14.2. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujets à re-nomination par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

### Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distributions, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société à la demande du Conseil.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

## VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Tous les livres, registres, états financiers, les comptes annuels, les rapports du Conseil et des réviseurs d'entreprise agréés (le cas échéant), les procès-verbaux des Assemblées Générales, les Résolutions des Associés, les Résolutions Cir-

culaires des Gérants, les procès-verbaux des réunions du Conseil et tout autre document se rapportant à l'activité de la Société, le siège social, les associés et les membres du Conseil et tout autre document prévu par la Loi et se rapportant à la Société, en particulier les documents énumérés à l'article 185, 187 §1 et 197, doivent être conservés en tout temps au siège social de la Société au Luxembourg.

17.3. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.4. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.5. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.»

#### *Souscription et libération*

Les Statuts ayant été ainsi créés, l'Associé Unique, tel que décrit précédemment, déclare qu'il souscrit douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires de la Société, ayant chacune une valeur nominale de un euro (1 EUR), représentant la totalité du capital social de la Société et ayant un prix global de souscription de douze mille cinq cents euros (12.500), par apport en espèces d'un montant total de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR), devant être entièrement attribué au compte capital social (compte 101 du plan comptable normalisé luxembourgeois en date du 10 juin 2009 - capital souscrit) de la Société, ce montant étant désormais laissé à la libre disposition de la Société, étant entendu que la preuve en a été apportée au notaire signataire et que ce dernier en témoigne.

#### *Dispositions Transitoires*

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 janvier 2017.

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement mille quatre cents Euros (1.400.- EUR).

#### *Assemblée Générale Constitutive*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique préqualifié représentant la totalité du capital souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. les membres du conseil de gérance sont au nombre de 5 (cinq). Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

(1) Richard Baker, né le 27 novembre 1965 à New York, Etats Unis d'Amérique, dont l'adresse professionnelle se situe au 15 West 38<sup>th</sup> Street, 10018 New York, Etats Unis d'Amérique, en tant que gérant de classe A de la Société;

(2) Dennis Darling, né le 21 octobre 1985 à Connecticut, Etats Unis d'Amérique, dont l'adresse professionnelle se situe au 15 West 38<sup>th</sup> Street, 10018 New York, Etats Unis d'Amérique, en tant que gérant de classe A de la Société;

(3) Ingrid Cernicchi, née le 18 mai 1983 à Metz, France, dont l'adresse professionnelle se situe au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de classe B de la Société;

(4) Tamas Mark, né le 8 juin 1987 à Budapest, Hongrie, dont l'adresse professionnelle se situe au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de classe B de la Société; et

(5) Andrew O'Shea, né le 23 août 1981 à Dublin, Irlande, dont l'adresse professionnelle se situe au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de classe B de la Société.

2. le siège social de la société est établi à 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 18 septembre 2015. Relation: 1LAC/2015/29776. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

*Le Receveur (signé): P. MOLLING.*

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 25 septembre 2015.

Référence de publication: 2015159417/601.

(150176172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2015.

---

**SOF-10 Beagle JVCo Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Sof-10 Starlight 18 GBP S.à r.l.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 191.603.

—  
In the year two thousand fifteen, on the seventeenth day of the month of September.

Before Us, Edouard DELOSCH, notary residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. SOF-10 Starlight 17 GBP S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of Luxembourg and having its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, registered with the Registre du Commerce et des Sociétés under number B 191.605,

here represented by Ben Broucher, private employee, residing professionally at L-9242 Diekirch, 4 rue Alexis Heck, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on September 16<sup>th</sup>, 2015.

The proxy signed “ne varietur” by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, is the sole shareholder of “SOF-10 Starlight 18 GBP S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée having its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, established under the laws of Luxembourg, registered with the Registre du Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 191.603, incorporated by deed enacted by Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, on October 31, 2014 published with the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations on December 5, 2014 under number 3731. The articles of incorporation have not been amended since.

The appearing party, represented as stated above, requested to the notary to enact that the agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Amendment of the registered name of the Company, to be changed into “SOF-10 Beagle JVCo Lux S.à r.l.”.
2. Amendment of Article 1 of the Articles of Association of the Company to reflect such action.
3. Miscellaneous.

Then the sole shareholder took the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to change the name of the Company, from “SOF-10 Starlight 18 GBP S.à r.l.” into “SOF-10 Beagle JVCo Lux S.à r.l.”.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, the sole shareholder resolves to amend Article 1 of the Articles of Association, which will henceforth read as follows:

“ **Art. 1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name “SOF-10 Beagle JVCo Lux S.à r.l.” (the “Company”), which shall be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915 on commercial companies as amended (the “Company Law”) and by the present articles of association (the “Articles”).”

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand two hundred Euro (EUR 1,200.-).

There being no further business, the meeting was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Diekirch, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, they signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le dix-septième jour du mois de septembre.

Par-devant Nous, Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

1. SOF-10 Starlight 17 GBP S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existante sous les lois du Luxembourg et ayant son siège au L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 191.605,

ici représentée par Ben Brouscher, employé privé, demeurant professionnellement à L-9242 Diekirch, 4 rue Alexis Heck, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé délivrée à Luxembourg le 16 septembre 2015.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie, représentée comme dit ci-avant, déclare être l'associée unique de la société à responsabilité limitée «SOF-10 Starlight 18 GBP S.à r.l.» ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 191 603, constituée suivant acte reçu pardevant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg en date du 31 Octobre 2014 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 5 Décembre 2014 sous le numéro 3731. Les statuts de la société n'ont pas été modifiés depuis.

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire d'acter comme suit que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1. Modification de la dénomination sociale de la société, à changer en «SOF-10 Beagle JVCo Lux S.à r.l.».
2. Modification de l'article 1 des statuts de la société en conséquence.
3. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'associée unique, ce dernier a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide de changer la dénomination sociale de la société, de «SOF-10 Starlight 18 GBP S.à r.l.» en «SOF-10 Beagle JVCo Lux S.à r.l.».

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'associée unique décide de modifier l'article 1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination «SOF-10 Beagle JVCo Lux S.à r.l.» (la «Société»), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la «Loi») et par les présent statuts (les «Statuts»).»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille deux cents euros (EUR 1.200.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande de la comparante le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Diekirch, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, elle a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: B. BROUSCHER, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, le 18 septembre 2015. Relation: DAC/2015/15553. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

*Le Receveur (signé): THOLL.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 24 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158220/99.

(150174095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2015.

**Digital Leaders Ventures Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 185.855.

In the year two thousand and fifteen, on the sixteenth of September.

Before the undersigned notary Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);

THERE APPEARED:

SHARK Holding GmbH (formerly known as Augeo Ventures & Consulting GmbH), a public limited liability company (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) incorporated under German law with registered office at Grabenstr. 9, 40667 Meerbusch and registered with the Amtsgericht Düsseldorf under HRB 56250

represented by its manager Thomas Stephan ENGE; and

Ahead of Time GmbH, a public limited liability company (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) incorporated under German law with registered office at Johann-Sebastian-Bach-Straße 10, 82049 Pullach i. Isartal and registered with the Amtsgericht München under HRB 173251

represented by its manager Monty METZGER.

Such appearing parties, represented as said before, have declared and requested the officiating notary to state:

- That the private limited liability company "DIGITAL LEADERS Ventures Management", (the "Company"), established and having its registered office in L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich, registered with the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 185.855, has been incorporated by deed of the undersigned notary, on March 21, 2014, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1484 of June 10, 2014;

and that the articles of association have been amended pursuant to a deed of Me Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, on November 7, 2014, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 3792 of December 9, 2014;

- That the appearing parties are the sole current shareholders (the "Shareholders") of the Company.

- The Company's capital is currently set at 12,500 EUR, represented by 12,500 shares with a par value of 1 EUR each, all fully subscribed and entirely paid up.

- All shares are held by the Shareholders.

- Since all shares are being present or represented the required quorum of 50% of shareholders of article 199 of the Luxembourg law of 10 August 1915 of corporate companies, as amended (the Law of 1915) has been reached and the meeting can thus resolve on the points of the agenda.

- The shareholders present declare, that they have been convened and has been informed about the agenda points and that they waive the formalities and convening modalities.

- The agenda has the following point:

Change of article 3 of the articles of incorporation (the Articles) in relation to the corporate object, so that it is worded as follows:

"The purpose of the Company is to manage one or more alternative investment funds in the meaning of article 4.1 (a) of Directive 2011/61/EU of the European Parliament and of the Council of 8 June 2011 on Alternative Investment Fund Managers."

The Shareholders have taken the following resolution:

*Sole resolution*

Article 3 is changed as follows:

"The purpose of the Company is to manage one or more alternative investment funds in the meaning of article 4.1 (a) of Directive 2011/61/EU of the European Parliament and of the Council of 8 June 2011 on Alternative Investment Fund Managers."

*Costs*

The costs, expenses, fees and other liabilities, of any sort, that result for the Company from the present Meeting are assessed at nine hundred Euros (EUR 100,-) and will be invoiced at the expense of the Company.

*Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English and German, states herewith that, on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a German version; on request of the same appearing parties, and in case of discrepancies between the English and the German text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the appearing parties known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said appearing parties have signed with Us the notary the present deed

**Es folgt die deutsche Übersetzung des Textes:**

Im Jahr zweitausendfünfzehn, am sechzehnten September;

Vor dem unterzeichneten Notar Carlo WERSANDT, mit Amtswohnsitz in Luxemburg, (Großherzogtum Luxemburg);

**SIND ERSCHIENEN**

SHARK Holding GmbH (vormals Augeo Ventures & Consulting GmbH), eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung deutschen Rechts mit Sitz in Grabenstr. 9, 40667 Meerbusch und eingetragen beim Amtsgericht Düsseldorf unter der Nummer HRB 56250

vertreten durch ihren Geschäftsführer Thomas Stephan ENGE; und

head of Time GmbH, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung deutschen Rechts mit Sitz in Johann-Sebastian-Bach-Straße 10, 82049 Pullach i. Isartal eingetragen beim Amtsgericht München unter HRB 173251

vertreten durch ihren Geschäftsführer Monty METZGER.

Die Erschienenen, in ihrer oben angegebenen Eigenschaft, ersuchen den unterzeichnenden Notar, nachfolgendes zu beurkunden:

- Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung (Société à responsabilité limitée), DIGITAL LEADERS Ventures Management (die "Gesellschaft"), mit Gesellschaftssitz in 5, avenue Gaston Diederich, L-1420 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 185.855, gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch den unterzeichnenden Notar, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 1484 vom 10. Juni 2014, und zuletzt geändert gemäß der Urkunde aufgenommen durch den Notar Jean SECKLER, mit Amtswohnsitz in Junglinster, am 7. November 2014, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 3792 vom 9. Dezember 2014.

- Die Erschienenen sind die alleinigen Gesellschafter (die "Gesellschafter") der Gesellschaft.

- Das Gesellschaftskapital von 12.500 EUR wird derzeit von 12.500 voll einbezahlten Anteilen mit einem Nennwert von 1 EUR pro Anteil repräsentiert.

- Sämtliche Anteile werden von den Anteilsinhabern gehalten.

- Da sämtliche der ausgegebenen Anteile der Gesellschaft anwesend oder vertreten sind, erreicht die Versammlung das erforderliche Anwesenheitsquorum von mindestens 50 % der stimmberechtigten Anteilhaber des Artikels 199 des luxemburgischen Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften in seiner derzeit gültigen Fassung (das Gesetz von 1915), um über die Punkte der Tagesordnung abstimmen zu können.

- Der vertretene Anteilhaber erklärt, dass er ordnungsgemäß geladen und über die Tagesordnung informiert wurde und verzichtet auf die Einhaltung jeglicher Förmlichkeiten und Einberufungsmodalitäten.

- Die Tagesordnung der Versammlung enthält den folgenden Punkt:

Änderung des Artikels 3 der Satzung der Gesellschaft (die Satzung) betreffend den Gesellschaftszweck, so dass dieser nachfolgend wie folgt lautet:

„Zweck der Gesellschaft ist es, einen oder mehrere alternative Investmentfonds zu verwalten im Sinne des Artikels 4.1 (a) der Richtlinie 2011/61/EU des Europäischen Parlaments und des Rates vom 8. Juni 2011 über die Verwalter alternativer Investmentfonds.“

Sodann haben die Anteilhaber folgenden Beschluss gefasst:

*Einzigiger Beschluss*

Artikel 3 der Satzung wird wie folgt geändert:

„Zweck der Gesellschaft ist es, einen oder mehrere alternative Investmentfonds zu verwalten im Sinne des Artikels 4.1 (a) der Verordnung 2011/61/EU des Europäischen Parlaments und des Rates vom 8. Juni 2011 über die Verwalter alternativer Investmentfonds.“

*Gebühren*

Die Gebühren, Ausgaben, Honorare und sonstigen Verbindlichkeiten, welcher Art auch immer, die der Gesellschaft aufgrund der vorliegenden Versammlung entstehen, werden unter Vorbehalt sämtlicher Rechte mit neunhundert Euros (EUR 900,-) bewertet und fallen zu Lasten der Gesellschaft.

*Erklärung*

Der unterzeichnete Notar, der die englische Sprache beherrscht, erklärt hiermit, dass, auf Wunsch der oben genannten erschienenen und ordnungsgemäß vertretenen Parteien, die vorliegende Urkunde in englischer Sprache verfasst wurde, gefolgt von einer deutschen Fassung. Gemäß dem Wunsch derselben erschienenen Parteien und im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem instrumentierenden Notar nach Vor- und Zunamen, Personenstand und Wohnort bekannt, unterschrieben die besagten Komparenten zusammen mit Uns dem Notar, gegenwärtige Urkunde.

Signé: T. S. ENGE, M. METZGER, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 22 septembre 2015. 2LAC/2015/21129. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 24 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158506/117.

(150174657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

---

**Tishman Speyer ESOF Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 266.500,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 95.669.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

In the year two thousand and fifteen, on the seventeenth September.

Before Us, Maître Jacques Kessler notary residing in Pétange, Grand Duchy of Luxembourg.

**THERE APPEARED:**

Tishman Speyer European Strategic Office Master Fund L.P., a limited partnership established and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 61 Aldwych, London, WC2B 4AE, United Kingdom and registered with the Companies House of England and Wales under number LP 008607,

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, with professional address at Pétange, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal. The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state that:

The appearing person is the sole shareholder of the private limited liability company established and existing in the Grand Duchy of Luxembourg under the name "Tishman Speyer ESOF Finance S.à r.l." (hereinafter, the Company), with registered office at 34-38 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 95669, established pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, in place of Maître Joseph Elvinger, then notary residing in Luxembourg, dated September 2, 2003, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 1056, of October 10, 2003, and whose bylaws have been last amended by a deed of Maître Francis Kessler then notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, dated on March 21, 2012, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 1282, of May 23, 2012.

*Resolutions*

I. The sole shareholder declares that the activity of the Company has ceased, and resolves to dissolve anticipatively the Company.

II. The sole shareholder, as liquidator of the Company, declares that all known liabilities of the Company have been settled or provisioned.

III. The sole shareholder resolves to take over all the assets, liabilities and engagements of the Company, even those actually unknown.

IV. The sole shareholder resolves to give full discharge to the members of the board of managers of the Company for the execution of their mandate until the date hereof.

V. The sole shareholder resolves to pronounce pronounces the closing of the liquidation.

VI. The sole shareholder resolves that the accounts and other documents of the Company shall remain for a period of five (5) years at the former registered office of the Company, and that all the sums and assets eventually belonging to creditors who were not present at the end of the liquidation will be deposited at the same former registered office for the benefit of all it may concern.

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Pétange, on the date first written above.

The document having been read to the proxy holder of the appearing person, who is known to the notary by [her/his] full name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le dix-sept septembre.

Par-devant Nous, Maître Jacques Kessler, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg.

**A COMPARU:**

Tishman Speyer European Strategic Office Master Fund L.P., un Limited Partnership, établi et existant en vertu des lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à 61 Aldwych, Londres, WC2B 4AE, Royaume-Uni et enregistré auprès du Registre des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro LP 008607,

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, ayant son adresse professionnelle à Pétange, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé. Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le comparant, représenté par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

Le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie dans le Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination «Tishman Speyer ESOF Finance S.à r.l.» (ci-après, la Société), ayant son siège social au 34-38 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 95669, constituée par acte de Maître Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché du Luxembourg, en remplacement de Maître Joseph Elvinger, alors notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, en date du 2 septembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1056, du 10 octobre 2003, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Maître Francis Kessler, alors notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché du Luxembourg, en date du 21 mars 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1282, du 23 mai 2012.

*Résolutions*

I. L'associé unique déclare que l'activité de la Société a cessé, et décide de prononcer la dissolution anticipée de la Société.

II. L'associé unique, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que tout le passif connu de la Société est apuré ou provisionné.

III. L'associé unique décide de reprendre l'ensemble des actifs et passifs de la Société, y compris éventuellement ceux inconnus à ce jour.

IV. L'associé unique décide de donner décharge pleine et entière aux gérants de la Société pour l'exécution de leur mandat jusqu'à la date des présentes.

V. L'associé unique décide de prononcer la clôture de la liquidation.

VI. L'associé unique décide que les comptes et documents de la Société seront conservés pour une durée de cinq (5) ans à l'ancien siège social de la Société, et que toutes les sommes et actifs qui seraient dus à tout créancier qui ne se serait pas manifesté à la clôture de la liquidation seront conservés à ce même lieu à l'attention d'un tel créancier.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Pétange, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la personne comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 21 septembre 2015. Relation: EAC/2015/21615. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Santioni A.*

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2015158238/95.

(150174421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2015.

**Alternative Loan Fund SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 80, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 166.757.

Suivant la résolution du Conseil d'Administration de Alternative Loan Fund SICAV-FIS du 31 août 2015, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de Alternative Loan Fund SICAV-FIS de 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg au 80 route d'Esch, L-1470 Luxembourg avec date d'effet au 28 septembre 2015.

Luxembourg, le 28 septembre 2015.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Référence de publication: 2015159095/13.

(150176205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2015.

**Thedis Europe, Société Anonyme.**

Siège social: L-8821 Koetschette, 5, Zone Industrielle Riesenhaff.  
R.C.S. Luxembourg B 171.527.

L'an deux mille quinze, le seize septembre,

Pardevant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg.

Se réunit

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme THEDIS EUROPE, ayant son siège social au 52B, rue de Koerich, L-8437 Steinfort immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 95831, constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster en date du 4 septembre 2012, publié au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 2561 du 15 octobre 2012; et dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Olivier DELRUE, demeurant au 7, Op Weidfeld, L-8707 Useldange.

Le président désigne comme secrétaire Madame Mélanie TOPS, demeurant au 7, Op Weidfeld, L-8707 Useldange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Ludovic CHARLIER, demeurant au 41, rue de Luxembourg, L-8440 Steinfort.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires, présents ou représentés, et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les vingt (20) actions d'une valeur nominale de mille cinq cents cinquante euros (EUR 1.550,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

Transfert du siège social de la Société au Zone Industrielle Riesenhaff, Bâtiment 5, L-8821 Koetschette (Grand-Duché de Luxembourg) et modification subséquente de l'article 4 des Statuts de la Société.

IV.- Les actionnaires acceptent dès lors de délibérer et de voter les points portés à l'ordre du jour. Ils confirment que toute la documentation présentée lors de l'assemblée a été mise à leur disposition endéans une période suffisante pour leur permettre d'examiner attentivement chaque document.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

*Résolution unique*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle sise au 52B, rue de Koerich, L-8437 Steinfort pour l'établir au Zone Industrielle Riesenhaff, Bâtiment 5, L-8821 Koetschette (Grand-Duché de Luxembourg) et de procéder à la modification subséquente de l'article 4 des statuts qui se lira désormais comme suit:

« **Art. 4.** Le siège social est établi dans la commune de Rambrouch (Grand-Duché de Luxembourg).[...]

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de huit cent cinquante euros (EUR 850,-)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Redange-sur-Attert, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: O. DELRUE, M. TOPS, L. CHARLIER, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch A.C., le 17 septembre 2015. Relation: DAC/2015/15383. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): Jeannot THOLL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Redange-sur-Attert, le 24 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158247/49.

(150174426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2015.

**Ilmenau Lüneburg Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 3.777.500,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 194.471.

In the year two thousand and fifteen,  
on the sixteenth day of September.

Before Us, Me Martine SCHAEFFER, notary residing Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg, who will remain depositary of the present original deed,

there appeared:

“CSRE I European Property (Luxembourg) Holding S.à r.l.”, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is governed by Luxembourg Law, having its registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under company number R.C.S. B 185.605,

duly represented by Mr Alexander Wagner, Rechtsanwalt, with professional address at 10, boulevard G.D. Charlotte, L-1330 Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given to him in Luxembourg, on 14 September 2015.

Said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole unitholder (the "Sole Unitholder") of "Ilmenau Lüneburg Real Estate S.à r.l." (the "Company"), a Luxembourg private limited company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand Duchy de Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under section B number 194.471 and incorporated formerly under the name "One Grand Parade Dublin Real Estate S.à r.l.", pursuant to a notarial deed enacted on 10 February 2015, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Mémorial") on 19 February 2015, number 453, page 21.720. The Articles of Incorporation of the Company were amended for the last time pursuant to a notarial deed enacted by Me Jean-Joseph WAGNER, pre-named, dated 22 June 2015, published in the Mémorial, on 24 August 2015, under number 2202 and page 105687.

The Sole Unitholder representing the whole corporate unit capital of the Company requires the notary to act the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Unitholder RESOLVES to increase the issued corporate capital of the Company by an amount of three million seven hundred sixty-five thousand euro (EUR 3,765,000.-) in order to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to three million seven hundred seventy-seven thousand five hundred euro (EUR 3,777,500.-) without creating and issuing new units.

Said capital increase was fully paid up by the current sole unitholder by a contribution in cash of an amount of three million seven hundred sixty-five thousand euro (EUR 3,765,000.-) so that such aggregate amount of THREE MILLION SEVEN HUNDRED SIXTY-FIVE THOUSAND EURO (EUR 3,765,000.-) is as of today at the free disposal of the Company, which was certified to the undersigned notary who expressly states this.

*Second resolution*

In order to reflect such increase of the subscribed corporate capital, the Sole Unitholder consequently RESOLVES to amend article 5 of the Articles which shall now read as follows:

" **Art. 5. Corporate Capital.** The unit capital is fixed at three million seven hundred seventy-seven thousand five hundred euro (EUR 3,777,500.-) represented by one hundred and twenty-five (125) units with no reference to nominal value."

### *Expenses*

The expenses, incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately three thousand euro.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a German translation. Upon request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the German text, the English version will prevail.

Whereas, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us the notary the present original deed.

### **Es folgt die deutsche Fassung des vorangegangenen Textes:**

Im Jahr zweitausendfünfzehn,  
am sechzehnten Tag des Monats September.

Vor Uns, Notarin Martine SCHAEFFER, mit Amtssitz in Luxemburg-Stadt, Großherzogtum Luxemburg, in Vertretung von Notar Jean-Joseph WAGNER, mit Amtssitz in SASSENHEIM, Großherzogtum Luxemburg, welch letzterem vorliegende originale Urkunde verbleibt,

ist erschienen:

die „CSRE I European Property (Luxembourg) Holding S.à r.l.“, Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), mit Sitz in 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxemburg, eingetragen im Luxemburger Handelsregister unter der Nummer R.C.S. B 185.605,

hier vertreten durch Herrn Alexander Wagner, Rechtsanwalt, berufsansässig in 10, boulevard G.D. Charlotte, Luxemburg,

kraft einer ihm erteilten Vollmacht unter Privatschrift, welche in Luxemburg, am 14. September 2015 ausgestellt wurde.

Die Vollmacht bleibt nach Unterzeichnung ne varietur durch den Bevollmächtigten und den unterzeichneten Notar der gegenwärtigen Urkunde als Anlage beigelegt, um mit derselben registriert zu werden.

Die Erschienene ist die alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft „Ilmenau Lüneburg Real Estate S.à r.l.“ (die "Gesellschaft") eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) nach Recht des Großherzogtums Luxemburg, mit Sitz in 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg, eingetragen beim Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer 194.471, gegründet ursprünglich unter dem Namen "One Grand Parade Dublin Real Estate S.à r.l.", gemäß einer notariellen Gründungsurkunde aufgenommen am 10. Februar 2015, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (das „Mémorial“) am 19. Februar 2015, Nummer 453, Seite 21.720. Die Satzung der Gesellschaft wurde zum letzten Mal abgeändert gemäß einer, durch Notar Jean-Joseph WAGNER, vorgenannt, aufgenommenen Urkunde, vom 22. Juni 2015, welche im Mémorial, am 24. August 2015, unter Nummer 2202 und Seite 105687 veröffentlicht wurde.

Die Alleingesellschafterin, welche das vollständige Gesellschaftskapital repräsentiert, hat erklärt und den Notar gebeten zu beurkunden dass:

### *Erster Beschluss*

Die Alleingesellschafterin BESCHLIESST das Gesellschaftskapital um eine Summe von drei Millionen siebenhundertfünfundsechzigtausend Euro (EUR 3,765,000.-) aufzustocken, um das gegenwärtige Gesellschaftskapital der Gesellschaft von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500.-) auf einen Betrag von drei Millionen siebenhundertsiebenundsiebzigttausendfünfhundert Euro (EUR 3,777,500.-) zu erhöhen, ohne Ausgabe von neuen Gesellschaftsanteilen.

Dieselbe Kapitalerhöhung wurde vollständig durch die Alleingesellschafterin in Höhe von drei Millionen siebenhundertfünfundsechzigtausend Euro (EUR 3,765,000.-) in bar eingezahlt, so dass die Summe in einer Gesamthöhe von DREI MILLIONEN SIEBENHUNDERTFÜNFUNDSECHZIGTAUSEND Euro (EUR 3,765,000.-) ab heute der Gesellschaft zur freien Verfügung steht, so wie dies dem Notar bescheinigt wurde und welcher dies auch ausdrücklich bestätigt.

### *Zweiter Beschluss*

Ferner zu der oben genannten Erhöhung des Gesellschaftskapitals, BESCHLIESST die Alleingesellschafterin Artikel 5 der Satzung der Gesellschaft abzuändern, und ihm fortan folgenden Wortlaut zu geben:

" **Art. 5. Gesellschaftskapital.** Das Gesellschaftskapital beträgt drei Millionen siebenhundertsiebenundsiebzigttausendfünfhundert Euro (EUR 3,777,500.-) eingeteilt in einhundertfünfundzwanzig (125) Gesellschaftsanteile ohne Bezug zu einem Nennwert."

### *Kosten*

Die Auslagen, Kosten, Entgelte und Ausgaben, in welcher Form auch immer, welche von der Gesellschaft in Folge der vorliegenden Urkunde zu tragen sind, werden auf zirka dreitausend Euro geschätzt.

Der unterzeichnende Notar, der englischen Sprache kundig und mächtig, erklärt hiermit, dass die vorliegende Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer deutschen Version.

Auf Ersuchen desselben Erschienenen und im Fall von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, soll die englische Version maßgebend sein.

Worüber die vorliegende notarielle Urkunde an dem am Anfang des Dokumentes erwähnten Tag in Luxemburg aufgesetzt wurde.

Nachdem dieses Dokument der erschienenen Person, welche dem Notar nach Namen, Vornamen, Personenstand und Wohnsitz bekannt ist, vorgelesen wurde, wurde es von der besagten erschienenen Person gemeinsam mit Uns dem Notar unterzeichnet.

Gezeichnet: A. WAGNER, M. SCHAEFFER.

Einregistriert zu Esch/Alzette A.C., am 22. September 2015. Relation: EAC/2015/21710. Erhalten fünfundsiebzig Euro (75.- EUR).

*Der Einnehmer (gezeichnet): SANTIONI.*

Référence de publication: 2015158651/113.

(150175260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

---

**Agemar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 10.368.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2015*

*Conseil d'Administration*

L'assemblée générale a pris acte de la démission de son mandat d'administrateur et de président de M. Alex SCHMITT et a décidé de nommer comme nouvel administrateur pour une durée de 6 ans M. DIERCKX Frank, demeurant à 104, Leopoldlaan, B-8300 Knokke. L'assemblée générale a également décidé de renouveler le mandat de l'administrateur-délégué et des administrateurs pour une durée de 6 ans.

Suite à ces décisions le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2021 est composé comme suit:

- Fons Mangen, demeurant à 147 rue de Warken, L-9088 Ettelbruck, Administrateur- Délégué
- Philippe de Spoelberch, demeurant à Vijverbos 6, B-3150 Haacht
- Olivier de Spoelberch, demeurant à 1 Drève Flovana, B-5020 Flawinne
- Grégoire de Spoelberch, demeurant à 11 avenue des Myrtilles, B-1950 Kraainem
- Alexis de Spoelberch, demeurant à 13A, avenue Juliette, B-1180 Uccle
- Caroline de Spoelberch, demeurant à 87 rue Van Aa, B-1050 Bruxelles
- Benoît de Spoelberch, demeurant à 154 rue Haute, B-1000 Bruxelles
- Christophe d'Ansembourg, demeurant à 44 avenue Lequime, B-1640 Rhode St.Genève
- Frédéric d'Ansembourg, demeurant à 200 avenue de la Forêt de Soignes, B-1640 Rhode-St-Genève
- Olivier Davignon, demeurant à 59 avenue du Vivier d'Oie, B-1180 Bruxelles
- Marie de Vicq de Cumplich-Kluyskens, demeurant à 37 avenue Général Baron Empain, B-1150 Bruxelles
- Jean-Marie Laurent Josi, demeurant à 42 avenue Yvan Lutens, B-1150 Bruxelles
- Claude Jottrand, demeurant à 16 square Larousse, B-1190 Bruxelles

*Commissaire aux Comptes*

L'assemblée générale a décidé de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes de BDO Compagnie Fiduciaire et a décidé de nommer en son remplacement pour une durée de 6 ans la société BDO Tax & Accounting avec siège social à 2 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, son mandat venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle de 2021.

Pour extrait sincère et conforme

Fons MANGEN

*Administrateur-Délégué*

Référence de publication: 2015158342/36.

(150174841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

---

**Bongrape S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J-F Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 173.120.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 3 septembre 2015 à 14.30 heures à Luxembourg*

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de ratifier la nomination de Monsieur Jean-Charles THOUAND au poste d'Administrateur et de renouveler les mandats d'Administrateurs de Monsieur Jean-Charles THOUAND, de Monsieur Koen LOZIE et de la société PACBO EUROPE Administration et Conseil, représentée par Monsieur Patrice CROCHET, au poste d'Administrateur.

- L'assemblée renouvelle au poste de Commissaire aux comptes Monsieur Pierre SCHILL.

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui délibérera sur les comptes clôturés au 31 décembre 2015.

Pour copie certifiée conforme

Signatures

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2015159191/18.

(150176014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2015.

**Autodrom S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange-Strassen, Zone d'Activités Bourmicht.  
R.C.S. Luxembourg B 93.966.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenu au siège de la société en date du 2 septembre 2015*

*Résolutions*

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. L'Assemblée Générale nomme Monsieur Olivier DEUTSCHMANN, née à Strasbourg en France le 24/09/1970 et demeurant professionnellement au 229, Pierstraat, B - 2550 Kontich comme Administrateur délégué.

2. L'Assemblée Générale nomme Monsieur Olivier FONTAINE, née à Uccle en Belgique le 17/09/1963 et demeurant professionnellement au 8, Satenrozen, B - 2550 Kontich comme Administrateur.

3. L'Assemblée Générale nomme Monsieur Herman CLAES, née à Uccle en Belgique le 12/04/1959 et demeurant professionnellement au 8, Satenrozen, B - 2550 Kontich comme Administrateur.

4. Conformément à l'Assemblée Générale du 25 juin 2015, l'Assemblée acte que les mandats d'Administrateurs de Messieurs Olivier Fontaine représentant la société 4U Business, Didier Vanderperren et Dimitry Vanrobaeys sont arrivés à échéance ce jour.

Les nouveaux mandats administrateurs prennent effets à partir du 2 septembre 2015.

Les mandats d'administrateurs de Messieurs Olivier DEUTSCHMANN, Olivier FONTAINE et Herman CLAES, viendront à échéances à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'année 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AFC Benelux Sàrl

Signature

Référence de publication: 2015158369/26.

(150174926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

**Barosa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 15.004.000,00.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 10-12, boulevard Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 173.793.

L'an deux mille quinze,  
le dix-huit septembre.

Par-devant Nous Maître Jean-Paul MEYERS, notaire de résidence à ESCH-SUR-ALZETTE, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute,

a comparu

L'associé unique de «Barosa S.à r.l.», une société à responsabilité anonyme ayant son siège social au 10-12, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 173 793 (la «Société»). La Société a été constituée suivant acte notarié dressé en date du 10 décembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») le 06 février 2013 sous le numéro 286, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte du notaire instrumentant en date du 02 juillet 2014, publié au Mémorial C, le 27 septembre 2014 sous le numéro 2626, à savoir:

JAJ Immobilier, une société à responsabilité constituée et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 10-12, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 173202, (l'«Associé Unique»).

L'Associé Unique est représenté par JAJ Consulting, une société anonyme constituée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 43, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 164 213, représentée par son administrateur et président du conseil d'administration, Monsieur Jacques Chahine, demeurant professionnellement au 10-12, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en sa qualité de seul et unique administrateur délégué de l'Associé Unique avec pouvoir de signature individuelle conformément à l'article 13 de ses statuts.

L'Associé Unique prie le notaire d'acter que:

I. L'Associé Unique déclare qu'il a eu connaissance de l'ordre du jour avant la réunion et a accepté de renoncer aux formalités préalables de convocation;

II. Que la présente Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Confirmer que les documents listés à l'article 267 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée (la «Loi»), ont été mis à la disposition au siège social de la Société;

2. Approuver la fusion par absorption de JAJ Immobilier, susmentionnée, (la «Société Absorbée») par la Société;

3. Prendre acte qu'après la fusion l'entière du capital social de la Société sera détenu à hauteur de six mille cinquante (6.050) parts sociales par JAJ Consulting, susmentionnée.

III. En vertu du projet commun de fusion (la «Fusion») adopté suivant un acte sous seing privé en date du 08 juillet 2015, publié au Mémorial C le 18 juillet 2015 sous le numéro 1784, la Société, en tant que société absorbante (la «Société Absorbante»), est considérée fusionnant avec la Société Absorbée (ensemble les «Sociétés Fusionnantes»).

L'Associé Unique de la Société, représenté comme décrit ci-dessus, demande au notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique confirme avoir eu à sa disposition, conformément à l'Article 267 de la Loi, un (1) mois au moins avant la date des résolutions de l'Associé appelées à se prononcer sur le projet commun de fusion, tous les documents suivants dans les locaux de la Société:

- le projet commun de fusion;

- les comptes annuels des Sociétés Fusionnantes des derniers exercices comptables disponibles depuis leurs dates de constitution.

L'Associé Unique confirme avoir renoncé à l'examen du projet commun de fusion et au rapport d'un expert indépendant conformément aux dispositions de l'article 266 (5) de la Loi.

L'Associé Unique confirme avoir renoncé à l'établissement d'un rapport détaillé établi par le gérant expliquant le projet commun de fusion conformément aux dispositions de l'article 265 (3) de la Loi.

L'Associé Unique confirme avoir renoncé à l'examen d'un état comptable arrêté à une date qui ne doit pas être antérieure au premier jour du troisième mois précédant la date du projet commun de fusion conformément aux dispositions de l'article 267 (1) de la Loi.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique, après avoir attentivement examiné tous les documents listés dans la première résolution, approuve la fusion telle qu'envisagée par le projet commun de fusion publié au Mémorial C le 18 juillet 2015 sous le numéro 1784 et page 85595.

Ce projet, arrêté par les organes de gestion des Sociétés Fusionnantes le 08 juillet 2015, prévoit l'absorption de la Société Absorbée par la Société à partir de la date de la présente Assemblée (la «Date d'Effet»), date à laquelle la Société poursuivra seule les activités des Sociétés Fusionnantes. La Fusion sera effective d'un point de vue comptable en date du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

*Troisième résolution*

L'Associé Unique reconnaît qu'il est le seul associé de la Société et qu'il cessera d'exister après la Fusion. En conséquence, après la Fusion, le nouvel associé de la Société sera l'associé actuel de l'Associé Unique et ce nouvel associé se verra allouer toutes les parts sociales existantes de la Société. L'Associé Unique reconnaît qu'aucune émission de parts sociales n'est prévue en relation avec la Fusion.

Par conséquent, le capital de la Société sera détenu comme suit:

Six mille cinquante (6.050) parts sociales par JAJ Consulting, susmentionnée.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de neuf cents euros.

*Attestation*

Le notaire soussigné atteste par les présentes l'existence et la légalité de la fusion et de tous les actes, documents et exigences formelles imposées à la Société par la Loi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, à la même date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte

Signé: J. CHAHINE, J.P. MEYERS.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 22 septembre 2015. Relation: EAC/2015/21729. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

*Le Receveur (signé): SANTIONI.*

Référence de publication: 2015158378/87.

(150175398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

**CHC Helicopter (5) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 190.587.

Conformément à l'article 3 (1) de la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, Intertrust (Luxembourg) S.à r.l. informe de la fin de la convention de domiciliation conclue le 19 février 2015 pour une durée indéterminée entre les deux sociétés:

*- Société domiciliée:*

\* CHC Helicopter (5) S.à r.l.

\* Immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 190.587

\* Dont le siège social sis au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg fait l'objet de la présente dénonciation

*- Agent domiciliataire:*

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l. ayant son siège social au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, et ce avec effet au 3 août 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 25 septembre 2015.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Signatures

*L'agent domiciliataire*

Référence de publication: 2015158456/21.

(150175057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

**Berlin Prime Commercial S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 191.053.

*Written Shareholder Resolution extract of the 28/05/2015*

The undersigned Shareholders are the sole Shareholders of the aforementioned company and waiving adherence to all legal and statutory requirements as to form and time resolve as follows:

...

149215

*First Resolution*

The shareholders decide to nominate Ms Myriam DESPAS, with professional address 10, Avenue KLEBER in PARIS (75116) as additional managing director for an indefinite term.

*Second Resolution*

The shareholders decide to nominate M. Romolo BARDIN, with professional address 7, rue de la chapelle in LUXEMBOURG (L-1325) as additional managing director for an indefinite term

*Extrait de la résolution par écrite des associés du 28/05/2015*

Les Associés uniques de la société mentionnée ci-dessus décident de renoncer à toutes prescriptions légales et statutaires de forme et de délai sur ce qui suit:

...

*Première résolution*

Les Associés, décident de nommer Mme Myriam DESPAS, domiciliée professionnellement au 10 de l'avenue KLEBER à PARIS (75116), en qualité de gérant de la société, pour une durée indéterminée.

*Deuxième résolution*

Les Associés, décident de nommer M. Romolo BARDIN, domicilié professionnellement au 7 de la rue de la chapelle à LUXEMBOURG (L-1325), en qualité de gérant de la société, pour une durée indéterminée.

Référence de publication: 2015158382/27.

(150174824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

**Cinquestrel S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 147.825.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale de l'actionnaire unique (l'«Assemblée») tenue en date du 17 Septembre 2015 que:

- La démission de Mme Brigitte DENIS, en tant qu'administrateur et administrateur délégué de la Société a été prise en compte à partir de la date de l'Assemblée;

- La démission de Mme Cornelia METTLEN, en tant qu'administrateur de la Société a été prise en compte à partir de la date de l'Assemblée;

- La démission de M. Marc LIBOUTON, en tant qu'administrateur de la Société a été prise en compte à partir de la date de l'Assemblée,

- La révocation de Tax Consult, en tant en tant que Commissaire de la Société a été prise en compte à partir de la date de l'Assemblée,

- La nomination de M. Fabio MASTROSIMONE, né le 13 Février 1978 à Rome (Italie), avec adresse professionnelle au 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en tant qu'administrateur et administrateur délégué de la Société, a été acceptée à partir de la date de l'Assemblée, et ce jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires unique qui se tiendra en 2021,

- La nomination de M. Eddy DOME, né le 18 Août 1965 à Wareme (Belgique), avec adresse professionnelle au 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la Société, a été acceptée à partir de la date de l'Assemblée, et ce jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires unique qui se tiendra en 2021,

- La nomination de Mme Elisa Paola ARMANDOLA, né le 25 décembre 1980 à Vizzolo Predabissi (Milan) Italie, avec adresse professionnelle au 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la Société, a été acceptée à partir de la date de l'Assemblée, et ce jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires unique qui se tiendra en 2021,

- La nomination de EUROPEAN TRUST SERVICES (Luxembourg) S.A., une société luxembourgeoise enregistré au RCSL sous le numéro B 33065, ayant son siège au 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en tant que Commissaire de la Société, a été acceptée à partir de la date de l'Assemblée, et ce jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires unique qui se tiendra en 2021,

- Le siège social a été transféré au 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Ainsi le nouveau conseil d'administration de la Société est constitué désormais de:

- M. Fabio MASTROSIMONE,

- M. Eddy DOME

- Mme Elisa Paola ARMANDOLA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 17 Septembre 2015.

Référence de publication: 2015158460/39.

(150174874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

---

**Asbury Park II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 193.052.

—  
EXTRAIT

1) Il résulte d'une décision prise par l'actionnaire unique de la Société en date du 8 septembre 2015 que:

- La démission de Madame BLAUEN-ARENDE Genevieve et de Monsieur SCHMIT Marc de leurs fonctions de Gérants de la Société a été acceptée avec effet au 8 septembre 2015.

- Monsieur Rolf Caspers, née le 12 mars 1968 à Trier, demeurant professionnellement au 51, Avenue John. F Kennedy, L-1855 Luxembourg, a été nommée aux fonctions de gérant de la Société, à compter du 8 septembre 2015 pour une période indéterminée.

2) Le conseil de Gérance de la Société est dorénavant composé par:

- Shaun Collins, gérant de catégorie A
- Carlo Heck, gérant de catégorie A
- Patrick Mabry, gérant de catégorie A
- Peter Dickinson, gérant de catégorie B
- Rolf Caspers, gérant de catégorie B
- Alexandra Fantuz, gérant de catégorie B
- John Wiseman, gérant de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2015.

Pour extrait sincère et conforme  
Sanne Group (Luxembourg) SA

Référence de publication: 2015159142/27.

(150176485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2015.

---

**Bop (LWP) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 13.510,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 181.536.

Par résolutions signées en date du 21 septembre 2015, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission de Bruno Bagnouls, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant avec effet immédiat;

- nomination de Sara Speed, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158412/15.

(150174864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

---

**BOP Luxembourg (125 OBS) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 13.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 178.634.

Par résolutions signées en date du 21 septembre 2015, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission de Bruno Bagnouls, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant avec effet immédiat;

- nomination de Sara Speed, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158413/15.

(150174867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

**MGE-Overlord Roermond (phase 4) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 13.000,00.**

Siège social: L-1857 Luxembourg, 5, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 169.635.

In the year two thousand and fifteen, on thirty-first of July,  
before us Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

MGE Roermond 4 LLC, with its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801 (United States of America), registered in the Division of Corporations in the State of Delaware under the number 8560537, (the "MGE") and

hereby represented by Mr Frank Stolz-Page, with professional address in Luxembourg,  
by virtue of a proxy under private seal given on 31 July 2015,

Overlord R4 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) with registered office at 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>, L- 2210 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B169854 ("Overlord");

hereby represented by Mr Frank Stolz-Page, with professional address in Luxembourg,  
by virtue of a proxy under private seal given on 31 July 2015,

Outlet Mall Group Holding S.à r.l. a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with a share capital of EUR 1,780,400.- having its principal place of business at 4a rue Henri Schnadt, L-2530, Gasperich and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 97674 ("OMGH" and together with MGE and Overlord, the "Shareholders");

hereby represented by Mr Frank Stolz-Page, with professional address in Luxembourg,  
by virtue of a proxy under private seal given on 31 July 2015,

The said proxies shall be annexed to the present deed.

The Shareholders have requested the undersigned notary to record that the Shareholders are all the shareholders of MGE-Overlord Roermond (Phase 4) S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), with registered office at 5, rue du Kiem, L-1857 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of 4 May 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1816 of 19 July 2012 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 169635 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time following a deed of the undersigned notary dated 31 July 2015, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Shareholders, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda*

1 To create a new class of shares of the Company being the class C shares and having the rights and privileges ascribed to them in the articles of association of the Company as amended;

2 To convert the fifty-nine (59) class A shares of the Company with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each and thirty-five (35) class B shares of the Company with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each held by OMGH into ninety-four (94) class C shares of the Company with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each having the rights and privileges ascribed to them in the articles of association of the Company as amended;

3 To amend paragraph one of article 6 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the above.

4 To amend article 7 of the articles of association of the Company to reflect changes to any modification of the share capital;

5 To amend paragraph one of article 9 of the articles of association of the Company to reflect restrictions to the transfer of shares;

6 To amend paragraph one and two of article 12 of the articles of association to reflect changes to the appointment process of the managers of the Company;

7 To add a new paragraph at the beginning of article 19 of the articles of association of the Company to reflect changes to the general meeting of partners of the Company; and

8 Miscellaneous.

and have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholders resolved to create a new class of shares of the Company being the class C shares and having the rights and privileges ascribed to them in the articles of association of the Company as amended.

*Second resolution*

The Shareholders resolved to convert the fifty-nine (59) class A shares of the Company with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each and thirty-five (35) class B shares of the Company with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each held by OMGH into ninety-four (94) class C shares of the Company with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each having the rights and privileges ascribed to them in the articles of association of the Company as amended.

*Third resolution*

The Shareholders resolved to amend paragraph one of article 6 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the above resolutions. Said paragraph will from now on read as follows:

“ **Art. 6.** The Company's share capital is set at thirteen thousand euro (EUR 13,000.-) represented by two hundred sixty-six (266) class A shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each and one hundred sixty (160) class B shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, and ninety-four (94) class C shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each. The class A, class B and class C shares have the same rights and obligations. Reference to the “shares” means a reference collectively to the class A, class B and class C shares.

*Fourth resolution*

The Shareholders resolved to amend article 7 of the articles of association of the Company to reflect changes to any modification of the share capital. Said article will from now on read as follows:

“ **Art. 7.** The share capital may be modified at any time by approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least, subject to and in accordance with the terms of any agreement as from time to time in effect between the shareholders of the Company and any other parties referenced therein (inter alia) relating to the Company (as the same may be amended, supplemented, modified or replaced from time to time) (a “Shareholders' Agreement”). Shares to be subscribed shall be offered on a pre-emptive basis to the existing partners in proportion to the capital represented by their shares, in accordance with any Shareholders Agreement.”

*Fifth resolution*

The Shareholders resolved to amend paragraph one of article 9 of the articles of association of the Company, in order to reflect transfer restrictions to the shares. Said paragraph will from now on read as follows:

“ **Art. 9.** The Company's shares are freely transferable among partners subject to and in accordance with the terms of any Shareholders' Agreement. Any inter vivos transfer to a new partner is subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital, subject to any Shareholders' Agreement.”

*Sixth resolution*

The Shareholders resolved to amend (i) paragraph one and two of article 12 and (ii) paragraph 4 and 7 of article 13 of the articles of association of the Company to reflect changes to the management of the Company. Said paragraphs will from now on read as follows:

“ **Art. 12.** (paragraph 1).

The Company is managed by at least three (3) managers who need not be partners. Class A and class B managers will be created if the shares are held by more than one partner. Class A managers shall be appointed by the general meeting of partners among a list of candidates proposed by the holders of the class A shares. Class B managers shall be appointed by the general meeting of partners among a list of candidates proposed by the holders of the class B shares.

(paragraph 2)

In dealing with third parties, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company, in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The managers are appointed by the general meeting of partners of the Company. They may be dismissed freely at any time by the general meeting of partners of the Company.”

“ **Art 13.** (paragraph 4)

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager, of the same class if A managers and B managers have been appointed, as his proxy.

(paragraph 7)

The board of managers may deliberate only, if at least a majority of managers is present or represented or in case of A and B managers, if at least one A manager and one B manager are present or represented at the meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.”

*Seventh resolution*

The Shareholders resolved to add a new paragraph at the beginning of article 19 of the articles of association of the Company to reflect changes to the general meeting of partners of the Company. Said paragraph will from now on read as follows:

“ **Art. 19.** No decisions may be taken by the partners without at least one holder of class A shares and one holder of class B shares being present or represented.

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand four hundred euro (EUR 1,400,-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same parties and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the undersigned notary, this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le trente et un juillet,

Par-devant nous Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

MGE Roermond 4 LLC, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801 (États-Unis d'Amérique) et immatriculée au Division of Corporations dans l'Etat du Delaware sous le numéro 8560537 («MGE»),

représentée aux fins des présentes par Monsieur Frank Stolz-Page, avec adresse professionnelle à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 31 juillet 2015;

et

Overlord R4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par droit luxembourgeois, avec un capital social de douze mille cinq cents euros (12.500. EUR), ayant son siège social au 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>, L-2210, Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 169854 («Overlord»);

représentée aux fins des présentes par Monsieur Frank Stolz-Page, avec adresse professionnelle à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 31 juillet 2015.

Outlet Mall Group Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de EUR 1.780.400,- ayant son établissement principal au 4A rue Henri Schnadt, L-2530, Gasperich et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97674 («OMGH» et ensemble avec MGE et Overlord, les «Associés»);

représentée aux fins des présentes par Monsieur Frank Stolz-Page, avec adresse professionnelle à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 31 juillet 2015.

Les prédites procurations resteront annexées aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de MGE-Overlord Roermond (Phase 4) S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), dont le siège social est au 5, rue du Kiem, L-1857 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte en date du 4 Mai 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1816 du 19 juillet 2012 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 169635 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire soussigné en date du 31 juillet 2015, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les Associés, représentés comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1 Création d'une nouvelle classe de parts sociales de la Société, les parts sociales de classe C, ayant les droits et obligations qui leur sont attribués dans les Statuts de la Société, tel que modifié;

2 Conversion de cinquante-neuf (59) parts sociales de classe A de la Société d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune et trente-cinq (35) parts sociales de classe B d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune détenue par OMGH en quatre-vingt-quatorze (94) parts sociales de classe C de la Société avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 EUR.-) chacune ayant les droits et obligations qui leur sont attribués dans les Statuts de la Société, tel que modifié.

3 Modification de l'alinéa 1 de l'article 6 des statuts de la Société, afin de refléter ce qui précède.

4 Modification de l'article 7 des statuts de la Société afin de refléter les changements apportés aux modifications du capital social,

5 Modification de l'alinéa un de l'article 9 des statuts de la Société afin de refléter les changements apportés aux cessions de parts sociales,

6 Modification des alinéas un et deux de l'article 12 des statuts de la Société afin de refléter les changements apportés au processus de nomination des gérants de la Société,

7 Ajout d'un nouvel alinéa au début de l'article 19 des statuts de la Société afin de refléter les changements apportés aux assemblées générales des associés; et

8 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les Associés ont décidé de créer une nouvelle classe de parts sociales de la Société, les parts sociales de classe C, ayant les droits et obligations qui leur sont attribués dans les Statuts de la Société, tel que modifié;

#### *Deuxième résolution*

Les Associés ont décidé de convertir cinquante-neuf (59) parts sociales de classe A de la Société d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune et trente-cinq (35) parts sociales de classe B d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune détenues par OMGH en quatre-vingt-quatorze (94) parts sociales de classe C de la Société avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 EUR) chacune ayant les droits et obligations qui leur sont attribués dans les Statuts de la Société, tel que modifié.

#### *Troisième résolution*

Les Associés ont décidé de modifier l'alinéa 1 de l'article 6 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à treize mille euros (EUR 13.000,-) représenté par deux cent soixante-six (266) parts sociales de classe A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et cent soixante (160) parts sociales de classe B d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune et quatre-vingt-quatorze (94) parts sociales de classe C d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune. Les parts sociales de classe A, de classe B et de classe C ont les mêmes droits et obligations. Une référence aux «parts sociales» désigne collectivement les parts sociales de classe A, classe B et de classe C."

#### *Quatrième résolution*

Les Associés ont décidé de modifier l'article 7 des statuts de la Société pour refléter les changements apportés aux modifications du capital social. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve et conformément aux termes de tout accord en vigueur de temps à autre entre les associés de la Sociétés et toutes autres parties auquel l'accord fait référence (entre autres) et concernant la Société (tel qu'il peut être amendé, complété, modifié et remplacé de temps à autre) (un «Pacte d'Associés»). Les parts sociales à souscrire seront offertes sur une base préemptive aux associés existants dans la proportion du capital représenté par les parts sociales, conformément à tout Pacte d'Associés.»

#### *Cinquième résolution*

Les Associés ont décidé de modifier l'alinéa 1 de l'article 9 des statuts de la Société pour refléter les changements apportés aux restrictions relatives aux cessions de parts sociales. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 9.** Les parts sociales de la Société sont librement cessibles entre associés sous réserve de et conformément aux termes de tout Pacte d'Associés. Toute cession entre vifs à un nouvel associé est soumise à l'approbation donnée par les

autres associés lors d'une assemblée générale, à la majorité des trois quarts du capital social, sous réserve de tout Pacte d'Associés.»

#### *Sixième résolution*

Les Associés ont décidé de modifier (i) les alinéas un et deux de l'article 12 et (ii) les alinéas 4 et 7 de l'article 13 des statuts de la Société, afin de refléter les changements apportés à la gérance de la Société. Lesdits alinéas seront désormais rédigés comme suit:

« **Art. 12.** (alinéa 1)

La Société est gérée par au moins trois (3) gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés. Les gérants de classe A et de classe B seront créés si les parts sociales sont détenues par plus d'un associé. Les gérants de classe A seront nommés par l'assemblée générale des associés parmi une liste de candidats proposés par les détenteurs de parts sociales de classe A. Les gérants de classe B seront nommés par l'assemblée générale des associés parmi une liste de candidats proposés par les détenteurs de parts sociales de classe B.

(alinéa 2)

Vis-à-vis des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés de la Société. Ils sont librement révocables à tout moment par l'assemblée générale des associés de la Société.»

« **Art. 13.** (alinéa 4)

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télé, fac-similé un autre gérant, de la même classe si des gérants de classe A et de classe B ont été nommés, comme son mandataire.

(alinéa 7)

Le conseil de gérance pourra délibérer que si au moins la majorité des gérants sont présents ou représentés ou en cas de gérants de classe A et de classe B, si au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B est représenté à la réunion du conseil de gérance. Les décisions devront être prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.»

#### *Septième résolution*

Les Associés ont décidé d'ajouter un nouvel alinéa au début de l'article 19 des statuts de la Société afin de refléter les changements apportés aux assemblées générales des associés de la Société. Ledit alinéa sera désormais rédigé comme suit:

« **Art. 19.** Aucune décision ne pourra être prise par les associés sans au moins un détenteur de parts sociales de classe A et un détenteur de parts sociales de classe B présent ou représenté.»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à mille quatre cents euros (EUR 1.400,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, notaire le présent acte.

Signé: F. Stolz-Page, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 5 août 2015. GAC/2015/6797. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 18 septembre 2015.

Référence de publication: 2015159584/255.

(150175633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2015.

---

**CRTI-B, Centre de Ressources des Technologies et de l'Innovation pour le Bâtiment, Groupement d'Intérêt Economique.**

Siège social: L-1347 Luxembourg, 2, Circuit de la Foire Internationale.

R.C.S. Luxembourg C 117.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale des membres tenue à Luxembourg le 10 juillet 2015*

*Résolution unique*

L'Assemblée nomme membre du conseil de gérance pour une période à partir du 10 juillet 2015 et prenant fin à l'issue de l'assemblée annuelle à tenir en 2020:

- le Groupement des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics avec siège à L-1615 Luxembourg, 7, rue Alcide de Gasperi et ayant comme représentant permanent M. Alain PÜTZ avec adresse professionnelle à L-1912 Luxembourg, 94, rue du Gruenewald.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2015.

*Pour le groupement d'intérêt économique CRTI-B*

Thierry HIRTZ / Christian REDING

*Président du Conseil de gérance / Secrétaire général du Conseil de gérance*

Référence de publication: 2015158422/19.

(150174782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

---

**Softub Wellness S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9780 Winrange, 66B, rue de Lullange.

R.C.S. Luxembourg B 196.603.

—  
L'an deux mille quinze, le seize septembre.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

A COMPARU:

La société anonyme «ESTALVI INVEST S.A.», ayant son siège social à L-1711 Luxembourg, 14, rue Bernard Haal, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 194.166,

ici représentée aux fins des présentes par son administrateur unique Monsieur Stéphane WARNIER, comptable-fiscaliste, demeurant à Luxembourg,

détentrice de cent (100) parts sociales.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-dessus, agissant en sa qualité de seule associée de la société à responsabilité limitée "SOFTUB WELLNESS s.à r.l." (numéro d'identité 2015 24 21 592), avec siège social à L-9571 Wiltz, 5, rue des Tanneurs, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 196.603, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 23 avril 2015, publié au Mémorial C, numéro 1662 du 6 juillet 2015,

requiert le notaire d'acter la résolution suivante:

*Résolution*

L'associée unique décide de transférer le siège social à L-9780 Winrange, 66B, rue de Lullange et en conséquence de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Winrange.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à mille euros (€ 1.000.-).

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: WARNIER, A. WEBER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 24 septembre 2015. Relation: 1LAC/2015/30453. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): MOLLING.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande.

Bascharage, le 28 septembre 2015.

Référence de publication: 2015159735/35.

(150176028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2015.

**Colombo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 112.725.

*Extrait des résolutions de l'associé unique du 15 septembre 2015*

L'associé unique de Colombo Sàrl (la "Société") a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Marcus Wolsfeld en tant que gérant de catégorie B et la démission de Susanne Muntinga-van den Houten en tant que gérant de catégorie A;

et

- de nommer gérant de catégorie B suivant avec effet au 29/07/2015 et pour une durée indéterminée:

\* Sharon Callahan, née le 19 octobre 1966 à New York, Etats-Unis, demeurant professionnellement au 20 Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

Et de nommer gérant de catégorie A suivant avec effet au 07/09/2015 et pour une durée indéterminée:

- Jan-Dries Mulder, né le 07 février 1973 à Veendam, Pays-Bas, demeurant professionnellement au Kabelweg 37, 1014 BA Amsterdam, Pays-Bas

Luxembourg, le 24 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158428/19.

(150174952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

**Evergreen Skills Holding Lux, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 1.000.000,00.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 186.055.

1. Il résulte de trois contrats de transfert de parts sociales, signés en date du 22 septembre 2015, que l'associé de la Société, CHEF Nominees Limited (détenant 220.630 parts sociales de classe A, 220.630 parts sociales de classe B, 220.630 parts sociales de classe C, 220.630 parts sociales de classe D, 220.630 parts sociales de classe E, 220.630 parts sociales de classe F, 220.630 parts sociales de classe G, 220.630 parts sociales de classe H, 220.630 parts sociales de classe I et 220.630 parts sociales de classe J dans la Société) a transféré:

- 31.260 parts sociales de classe A, 31.260 parts sociales de classe B, 31.260 parts sociales de classe C, 31.260 parts sociales de classe D, 31.260 parts sociales de classe E, 31.260 parts sociales de classe F, 31.260 parts sociales de classe G, 31.260 parts sociales de classe H, 31.260 parts sociales de classe I et 31.260 parts sociales de classe J à Monsieur Xavier SILLON, né le 6 février 1970 à MaisonsLaffitte, France, résidant à l'adresse suivante: 52 bis, rue Médéric, 92250 La Garenne Colombes, France;

- 10.420 parts sociales de classe A, 10.420 parts sociales de classe B, 10.420 parts sociales de classe C, 10.420 parts sociales de classe D, 10.420 parts sociales de classe E, 10.420 parts sociales de classe F, 10.420 parts sociales de classe G, 10.420 parts sociales de classe H, 10.420 parts sociales de classe I et 10.420 parts sociales de classe J à Monsieur Guillaume MONTARD, né le 26 novembre 1985 à Besançon, France, résidant à l'adresse suivante: 14, rue de Citeaux, 75012 Paris, France;

- 10.420 parts sociales de classe A, 10.420 parts sociales de classe B, 10.420 parts sociales de classe C, 10.420 parts sociales de classe D, 10.420 parts sociales de classe E, 10.420 parts sociales de classe F, 10.420 parts sociales de classe G, 10.420 parts sociales de classe H, 10.420 parts sociales de classe I et 10.420 parts sociales de classe J à Monsieur Gabriel MAURISSON, né le 24 juin 1984 à Paris, France, résidant à l'adresse suivante: 111, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris, France;

2. En date du 22 septembre 2015, l'associé de la Société, Evergreen Skills Top Holding Lux (détenant 8.500.000 parts sociales de classe A, 8.500.000 parts sociales de classe B, 8.500.000 parts sociales de classe C, 8.500.000 parts sociales de classe D, 8.500.000 parts sociales de classe E, 8.500.000 parts sociales de classe F, 8.500.000 parts sociales de classe G, 8.500.000 parts sociales de classe H, 8.500.000 parts sociales de classe I et 8.500.000 parts sociales de classe J dans la Société) a transféré:

- 1 part sociale de classe A, 1 part sociale de classe B, 1 part sociale de classe C, 1 part sociale de classe D, 1 part sociale de classe E, 1 part sociale de classe F, 1 part sociale de classe G, 1 part sociale de classe H, 1 part sociale de classe I et 1 part sociale de classe J à Charterhouse Limited, une private limited company, constituée et régie selon les lois du Royaume-Uni, immatriculée auprès du Companies House sous le numéro 04157866, ayant son siège social à l'adresse suivante: Warwick Court, Paternoster Square, EC4M 7DX Londres, Royaume-Uni;

- 1 part sociale de classe A, 1 part sociale de classe B, 1 part sociale de classe C, 1 part sociale de classe D, 1 part sociale de classe E, 1 part sociale de classe F, 1 part sociale de classe G, 1 part sociale de classe H, 1 part sociale de classe I et 1 part sociale de classe J à Charterhouse Development Capital Limited, une private limited company, constituée et régie selon les lois du Royaume-Uni, immatriculée auprès du Companies House sous le numéro 00835289, ayant son siège social à l'adresse suivante: Warwick Court, Paternoster Square, EC4M 7DX Londres, Royaume-Uni;

- 1 part sociale de classe A, 1 part sociale de classe B, 1 part sociale de classe C, 1 part sociale de classe D, 1 part sociale de classe E, 1 part sociale de classe F, 1 part sociale de classe G, 1 part sociale de classe H, 1 part sociale de classe I et 1 part sociale de classe J à Charterhouse General Partners (IX) Limited, une private limited company, constituée et régie selon les lois du Royaume-Uni, immatriculée auprès du Companies House sous le numéro 01724491, ayant son siège social à l'adresse suivante: Warwick Court, Paternoster Square, EC4M 7DX Londres, Royaume-Uni

En conséquence, les 100.000.000 parts sociales de la Société sont désormais détenues de la manière suivante:

Evergreen Skills Top Holding Lux . . . . .	8.499.997 parts sociales de classe A
	8.499.997 parts sociales de classe B
	8.499.997 parts sociales de classe C
	8.499.997 parts sociales de classe D
	8.499.997 parts sociales de classe E
	8.499.997 parts sociales de classe F
	8.499.997 parts sociales de classe G
	8.499.997 parts sociales de classe H
	8.499.997 parts sociales de classe I
	8.499.997 parts sociales de classe J
CHEF Nominees Limited . . . . .	168.530 parts sociales de classe A
	168.530 parts sociales de classe B
	168.530 parts sociales de classe C
	168.530 parts sociales de classe D
	168.530 parts sociales de classe E
	168.530 parts sociales de classe F
	168.530 parts sociales de classe G
	168.530 parts sociales de classe H
	168.530 parts sociales de classe I
	168.530 parts sociales de classe J
Evergreen Nominees Limited . . . . .	1.279.370 parts sociales de classe A
	1.279.370 parts sociales de classe B
	1.279.370 parts sociales de classe C
	1.279.370 parts sociales de classe D
	1.279.370 parts sociales de classe E
	1.279.370 parts sociales de classe F
	1.279.370 parts sociales de classe G
	1.279.370 parts sociales de classe H
	1.279.370 parts sociales de classe I
	1.279.370 parts sociales de classe J
Monsieur Gabriel MAURISSON . . . . .	10.420 parts sociales de classe A
	10.420 parts sociales de classe B
	10.420 parts sociales de classe C
	10.420 parts sociales de classe D
	10.420 parts sociales de classe E
	10.420 parts sociales de classe F
	10.420 parts sociales de classe G
	10.420 parts sociales de classe H
	10.420 parts sociales de classe I
	10.420 parts sociales de classe J
Monsieur Guillaume MONTARD . . . . .	10.420 parts sociales de classe A
	10.420 parts sociales de classe B
	10.420 parts sociales de classe C
	10.420 parts sociales de classe D
	10.420 parts sociales de classe E
	10.420 parts sociales de classe F
	10.420 parts sociales de classe G
	10.420 parts sociales de classe H
	10.420 parts sociales de classe I
	10.420 parts sociales de classe J

Monsieur Xavier SILLON .....	31.260 parts sociales de classe A 31.260 parts sociales de classe B 31.260 parts sociales de classe C 31.260 parts sociales de classe D 31.260 parts sociales de classe E 31.260 parts sociales de classe F 31.260 parts sociales de classe G 31.260 parts sociales de classe H 31.260 parts sociales de classe I 31.260 parts sociales de classe J
Charterhouse General Partners (IX) Limited .....	1 part sociale de classe A 1 part sociale de classe B 1 part sociale de classe C 1 part sociale de classe D 1 part sociale de classe E 1 part sociale de classe F 1 part sociale de classe G 1 part sociale de classe H 1 part sociale de classe I 1 part sociale de classe J
Charterhouse Development Capital Limited .....	1 part sociale de classe A 1 part sociale de classe B 1 part sociale de classe C 1 part sociale de classe D 1 part sociale de classe E 1 part sociale de classe F 1 part sociale de classe G 1 part sociale de classe H 1 part sociale de classe I 1 part sociale de classe J
Charterhouse Limited .....	1 part sociale de classe A 1 part sociale de classe B 1 part sociale de classe C 1 part sociale de classe D 1 part sociale de classe E 1 part sociale de classe F 1 part sociale de classe G 1 part sociale de classe H 1 part sociale de classe I 1 part sociale de classe J

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2015.

EVERGREEN SKILLS HOLDING Lux

Signature

Référence de publication: 2015159336/143.

(150176046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2015.

**Competition Economists Group International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 173.284.

L'an deux mille quinze,

le dix-huit septembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach,

A COMPARU:

Monsieur Nils VON HINTEN-REED, gérant, demeurant à B-1050 Bruxelles, 61, Avenue Legrand.

Lequel comparant est ici représenté par Madame Sara CRAVEIRO, employée privée, demeurant professionnellement à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 7 août 2015,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Qu'il est le seul associé de la société à responsabilité limitée COMPETITION ECONOMISTS GROUP INTERNATIONAL S.à r.l., ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf, inscrite au registre de commerce et de sociétés à Luxembourg sous le numéro B 173.284 (NIN 2012 24 48 917).

Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 30 novembre 2012, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 151 du 22 janvier 2013.

Que le capital social de la société s'élève à douze mille quatre cents Euros (€ 12.400.-), représenté par cent vingt-quatre (124) parts sociales de cent Euros (€ 100.-) chacune, toutes attribuées à Monsieur Nils VON HINTEN-REED, prénommé.

Ensuite le comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

#### *Première résolution*

L'associé décide de modifier l'exercice social de la Société de sorte qu'il débute le 1<sup>er</sup> avril et s'achève le 31 mars de chaque année.

L'associé décide en outre de prendre acte que l'exercice social actuel, ayant débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2015 s'achèvera le 31 mars 2016.

#### *Deuxième résolution*

L'associé décide de modifier l'article 16 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 16.** L'année sociale commence le premier avril et finit le trente-et-un mars de l'année suivante.

Chaque année, le trente-et-un mars, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société, le bilan et le compte de profits et pertes, le tout conformément à l'article 197 de la loi du 18 septembre 1933.»

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentant d'après son nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. CRAVEIRO, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 22 septembre 2015. Relation: GAC/2015/8045. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur ff.* (signé): N. DIEDERICH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 24 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158465/45.

(150174644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

---

#### **Aarbecht s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8610 Buschrodt, 3, rue Nicolas Grang.

R.C.S. Luxembourg B 146.973.

L'an deux mille quinze, le vingt-quatre juin.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck.

A comparu:

Monsieur Stéphane BOULTGEN, jardinier-paysagiste, né à Woippy (France), le 30 mars 1970 (matricule 1970 0330 15245), demeurant à L-4961 Clemency, 2a, rue des Jardins,

détenteur de cent (100) parts sociales.

Lequel comparant, agissant en sa qualité de seul associé de la société à responsabilité limitée "AARBECHT s.à r.l." (matricule 2009 24 16 748), avec siège social à L-4961 Clemency, 2A, rue des Jardins, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 146.973, constituée suivant acte reçu par le notaire Alex Weber, de résidence à Bascharage, en date du 25 juin 2009, publié au Mémorial C, numéro 1442 du 27 juillet 2009,

constituée originellement sous la dénomination sociale de MEINAUTO S.à r.l., dont les statuts ont été modifié en adoptant sa dénomination actuelle suivant un acte reçu par le notaire précité, en date du 2 février 2011, publié au Mémorial C numéro 911 du 5 mai 2011,

agissant en sa qualité d'associé et de propriétaire de la totalité des parts sociales, émises par la société à responsabilité limitée précitée

réuni en assemblée générale et déclarant que cette assemblée peut valablement délibérer, a pris la résolution suivante:

*Première résolution*

L'associé décide de transférer le siège social de L-4961 Clemency, 2A, rue des Jardins à L-8610 Buschrodt, 3, rue Nicolas Grang, et en conséquence décident de modifier l'article 4 des statuts comme suit:

« **Art. 4.** Le siège social de la Société est établi à Buschrodt. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. A l'intérieur de la commune, le siège social pourra être transféré par simple décision du gérant ou du conseil de gérance. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du Grand-Duché de Luxembourg ou dans tous autres pays.»

*Deuxième résolution*

L'associé décide d'élargir l'objet social de la société et en conséquence de changer l'article 2 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 2.** La société a pour objet:

- a) l'import-export, l'achat et la vente de véhicules automoteurs, ainsi que la mise à disposition d'un site internet accessible aux clients désireux d'acheter ou de vendre des véhicules;
- b) l'import-export, l'achat et la vente d'articles textiles et de tous revêtements pour planchers, plafonds et murs. La société a en outre pour objet tous travaux de revêtements de planchers, plafonds et murs.
- c) la confection de chapes et l'activité d'entrepreneur-paysagiste La société pourra vendre tous articles des branches ci-dessus, de manière à faciliter l'extension et le développement de ses activités.

La société est autorisée à contracter des emprunts pour son propre compte et à accorder tous cautionnements ou garanties.

Elle peut accomplir toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles nécessaires ou utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet."

Pour les activités de confection de chapes et d'entrepreneur-paysagiste est nommé gérant technique de la société Monsieur Mike PERRARD, chapiste, né le 4 février 1988 à Niederkorn, demeurant à L-4880 Lamadelaine, 25, rue des Prés.

*Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève à approximativement 850,00 €.

*Déclaration des comparants*

Le(s) associé(s) déclare(nt), en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le(s) bénéficiaire(s) réel(s) de la société faisant l'objet des présentes et certifie(nt) que les fonds/biens/ droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code pénal et 8-1 de la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-5 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Stéphane BOULTGEN, Pierre PROBST.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, Le 25 juin 2015. Relation: DAC/2015/10797. Reçu soixante-quinze euros 75,00.-€

*Le Receveur (signé):* Tholl.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande et aux fins de publication au Mémorial.

Ettelbruck, le 9 septembre 2015.

Référence de publication: 2015159116/63.

(150176032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2015.

**FircoSoft Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 172.678.

L'an deux mille quinze, le quatorze septembre,

Devant nous, Maître Jacques KESSELER, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg

A COMPARU

Fircosoft SAS, une société par action simplifiée constituée selon les lois française, ayant son siège social au 247 rue de Bercy, 75012 Paris, France, dont le capital social s'élève à 315.360 EUR et étant enregistrée auprès du RCS de Paris sous le numéro 419 637 657 (l'«Associé Unique»),

représentée par Maître Nathalie Houllé, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Howald, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est l'Associé Unique de FircoSoft Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 43, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec un capital social de 12.500 EUR et étant immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 172678 (la "Société"), constituée suivant acte reçu par le notaire Me Francis KESSELER, alors notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 22 octobre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2989 du 10 décembre 2012.

Lequel comparant a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions de l'Associé Unique sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Décision de clôturer l'exercice social en cours au 31 décembre 2015;
2. Décision de modifier l'exercice social de la Société afin qu'il commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année; et
3. Modification subséquente de l'Article 17 des statuts de la Société.

Les résolutions suivantes sont prises:

*Première résolution*

L'Associé Unique rappelle que l'exercice social de la Société s'étend du 1<sup>er</sup> juillet et se termine le 30 juin de l'année.

L'Associé Unique décide que l'exercice social en cours, qui a débuté le 1<sup>er</sup> juillet 2015, se clôturera le 31 décembre 2015.

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'exercice social de la Société afin que les futurs exercices sociaux débutent le 1<sup>er</sup> janvier et se terminent le 31 décembre de chaque année.

*Troisième résolution*

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Associé Unique décide de modifier l'Article 17 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

“ **Art. 17. Exercice social.** L'exercice social de la Société commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.”

DONT acte, fait et passé à Pétange, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénoms, état et demeure, ledit mandataire du comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Houllé, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 16 septembre 2015. Relation: EAC/2015/21188. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2015157914/52.

(150173950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2015.

**Wolf Retail I S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. Bielefeld Boulevard I S.à r.l.).**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 196.548.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-fifth day of September.

Before Us Me Jean SECKLER, notary residing in Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg),

THERE APPEARED

Bielefeld Boulevard Holding S.a r.l. a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 196.523 and having its registered office at L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch,

here represented by Mr Max MAYER, employee, residing professionally in Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party has requested the officiating notary to state that:

- That the private limited liability company (société à responsabilité limitée) "Bielefeld Boulevard I S.à r.l.", with registered office in L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 196.549, has been incorporated by deed of the officiating notary, on the 29<sup>th</sup> of April 2015, published in the Memorial C Number 1632 of the 2<sup>nd</sup> of July 2015.

- That the corporate capital is set at twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR), divided into one hundred (100) sharequotas with a par value of one hundred twenty-five euro (EUR 125.-) each.

- That the appearing party, represented as said before, declares that it is the sole actual partner of the said company and that she requires the officiating notary to state the following resolution taken in the present extraordinary general meeting:

#### *Sole resolution*

The general meeting resolved to change the name of the Company into Wolf Retail I S.à r.l., and subsequently to amend the article 3 of the articles of incorporation in order to give it the following wording:

« **Art. 3. Name.** The private limited liable Company is incorporated under the name of Wolf Retail I S.à r.l.»

#### *Costs*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at one thousand Euro.

#### *Statement*

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the mandatory, the present deed is worded in English followed by a German version; on request of the same mandatory and in case of divergences between the English and the German text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the mandatory, acting as said before, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the mandatory signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Es folgt die deutsche Fassung des vorstehenden Textes:**

Im Jahre zweitausend und fünfzehn, den fünfundzwanzigsten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Grossherzogtum Luxemburg);

#### **IST ERSCHIENEN:**

Bielefeld Boulevard Holding S.a r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) gegründet und bestehend unter der Gesetzgebung des Grossherzogtums Luxemburg, eingetragen beim Handelsund Gesellschaftsregister von Luxemburg („Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg“) Sektion B, unter der Nummer 196.523 mit Sitz in L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch,

hier vertreten durch Herrn Max MAYER, Angestellter, berufsansässig in Junglinster, 3, route de Luxembourg, auf Grund einer erteilten Vollmacht unter Privatschrift.

Welche Vollmacht, vom Vollmachtnehmer und dem instrumentierenden Notar "ne varietur" unterschrieben, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

Welche Komparentin, vertreten wie hiervor erwähnt, den amtierenden Notar ersucht folgendes zu beurkunden:

- Dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) "Bielefeld Boulevard I S.à r.l.", mit Sitz in L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch, eingetragen beim Handels-und Gesellschaftsregister von Luxemburg („Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg“) Sektion B, unter der Nummer 196.548, gegründet wurde gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 29. April 2015, veröffentlicht im Memorial C Nummer 1632 vom 2. Juli 2015

- Dass das Gesellschaftskapital zwölf tausend fünf hundert Euro (12.500,- EUR) beträgt, eingeteilt in einhundert (100) Anteile von jeweils einhundertfünfundzwanzig Euro (125,- EUR).

- Dass die Komparentin, vertreten wie hiervor erwähnt, erklärt die alleinige Gesellschafterin der vorgenannten Gesellschaft zu sein und dass sie den amtierenden Notar ersucht die von ihr in der gegenwärtigen ausserordentlichen Gesellschafterversammlung, gefassten Beschluss zu dokumentieren wie folgt:

*Einzigster Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst den Firmierung der Gesellschaft in Wolf Retail I S.à r.l., abzuändern und dementsprechend Artikel 3 der Satzung folgenden Wortlaut zu erteilen:

„ **Art. 3. Name.** Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung wird gegründet unter dem Namen Wolf Retail I S.à r.l.“

*Kosten*

Die Kosten und Gebühren dieser Urkunde, welche auf insgesamt eintausend Euro veranschlagt sind, sind zu Lasten der Gesellschaft.

*Erklärung*

Der unterzeichnete Notar, der die englische und die deutsche Sprache beherrscht, erklärt hiermit auf Antrag des Bevollmächtigten, dass diese Urkunde in Englisch verfasst wurde, gefolgt von einer deutschen Fassung; auf Antrag desselben Bevollmächtigten und im Fall von Abweichungen des englischen und des deutschen Textes, ist die englische Fassung massgebend.

WORÜBER URKUNDE, Aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Bevollmächtigten, namens handelnd wie hiervor erwähnt, dem amtierenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit Uns dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 28 septembre 2015. Relation GAC/2015/8200. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur ff. (signé):* Claire PIERRET.

Référence de publication: 2015159164/84.

(150175857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2015.

**Dahm Gregor et Fils S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9749 Fischbach, Auf der Hoschert.

R.C.S. Luxembourg B 92.943.

*Auszug der Außergewöhnlichen Generalversammlung vom 24 September 2015*

*Erster Beschluss*

Die Adresse des technischen Geschäftsführers der Gesellschaft Herr DAHM Yves ist ab den 24. September 2015 folgende:

Bommert 6b

D-54689 DALEIDEN

*Zweiter Beschluss*

Rücktritt von der administrativen Geschäftsführerin der Gesellschaft Frau Viviane MEYER, wohnhaft in D-54689 DALEIDEN 47, Hinter-Loh. Sie wird ersetzt durch Herrn DAHM Christoph, wohnhaft in D-54687 ARZFELD 1, Arzfelder Mühle.

Die Gesellschaft wird verpflichtet durch die alleinige Unterschrift eines Geschäftsführers oder durch die gemeinsame Unterschrift des administrativen Geschäftsführers und des technischen Geschäftsführers.

Signature.

Référence de publication: 2015158499/20.

(150175429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

**Konzept-Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5326 Contern, 30, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 182.102.

Im Jahre zwei tausend fünfzehn,  
den einundzwanzigsten September.

Vor dem unterzeichneten Henri BECK, Notar mit dem Amtssitze in Echternach (Grossherzogtum Luxemburg).

SIND ERSCHIENEN:

- 1.- Frau Tatjana KLOOS, geborene BERSCHAUER, Arzhelferin, wohnhaft in D-54329 Konz, Im Wiesengrund, 2.
- 2.- Frau Katharina LEIBOLD, Masseurin, wohnhaft in D-54329 Konz, Irminenstraße, 12a.

Welche Komparentinnen dem unterzeichneten Notar erklärten, dass sie die alleinigen Anteilhaberinnen der Gesellschaft mit beschränkter Haftung Konzept-Group S.à r.l. sind, mit Sitz in L-5326 Contern, 30, rue Edmond Reuter, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 182.102 (NIN 2013 24 54 273).

Dass besagte Gesellschaft gegründet wurde zufolge Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 28. November 2013, veröffentlicht im Memorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 247 vom 28. Januar 2014.

Dass das Gesellschaftskapital sich auf ZWÖLF TAUSEND FÜNF HUNDERT EURO (€ 12.500.-) beläuft, aufgeteilt in ein hundert (100) Anteile, mit einem Nominalwert von je EIN HUNDERT FÜNFUNDZWANZIG EURO (€ 125.-).

Dass aufgrund von zwei Anteilübertragungen unter Privatschrift vom 21. September 2015, welche Anteilübertragungen, nach gehöriger "ne varietur" Paraphierung durch die Komparentinnen und dem amtierenden Notar gegenwärtiger Urkunde als Anlagen beigegeben bleiben, um mit derselben einregistriert zu werden, die ein hundert (100) Anteile wie folgt zugeteilt wurden:

1.- Frau Tatjana KLOOS, vorgeannt, fünfzig Anteile . . . . .	50
2.- Frau Katharina LEIBOLD, vorgeannt, fünfzig Anteile . . . . .	50
Total: ein hundert Anteile . . . . .	100

Alsdann ersuchten die Komparentinnen, den instrumentierenden Notar den nachfolgenden Beschluss zu beurkunden wie folgt:

*Einzigter Beschluss*

Die Gesellschafterinnen beschliessen aufgrund der vorgeannten Anteilübertragungen Artikel 6 der Statuten abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

„ **Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt ZWÖLF TAUSEND FÜNF HUNDERT EURO (€ 12.500.-), eingeteilt in ein hundert (100) Anteile, mit einem Nominalwert von je EIN HUNDERT FÜNFUNDZWANZIG EURO (€ 125.-), welche wie folgt zugeteilt sind:

1.- Frau Tatjana KLOOS, geborene BERSCHAUER, Arzthelferin, wohnhaft in D-54329 Konz, Im Wiesengrund, 2, fünfzig Anteile . . . . .	50
2.- Frau Katharina LEIBOLD, Masseurin, wohnhaft in D-54329 Konz, Irminenstraße, 12a, fünfzig Anteile . . . . .	50
Total: EIN HUNDERT Anteile . . . . .	100.“

WORÜBER URKUNDE, Aufgenommen in Echternach, Am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: T. KLOOS, K. LEIBOLD, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 22 septembre 2015. Relation: GAC/2015/8071. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur ff.* (signé): C. PIERRET.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehrt erteilt, zwecks Hinterlegung beim Handels- und Gesellschaftsregister.

Echternach, den 24. September 2015.

Référence de publication: 2015158022/50.

(150174635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2015.

**Accession Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 80, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 99.752.

Suivant la résolution du Conseil d'Administration de Accession Fund SICAV - FIS en date du 15 septembre 2015, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de Accession Fund SICAV - FIS de 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg au 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg avec date d'effet au 28 Septembre 2015.

Luxembourg, le 29 septembre 2015.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Référence de publication: 2015159087/12.

(150176204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2015.

**Acheron Portfolio Corporation (Luxembourg), Société Anonyme.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 129.880.

—  
*Dépôt rectificatif du dépôt L150172452*

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015159088/10.

(150175833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2015.

---

**JAB Consumer GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 5, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 182.590.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 25 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158698/10.

(150175030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

---

**American Golf Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 164.524.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2015.

Maître Léonie GRETHEN

*Notaire*

Référence de publication: 2015159097/12.

(150176113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2015.

---

**Cash & Go S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1741 Luxembourg, 31, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 94.586.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2015159227/10.

(150176208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2015.

---

**Clareant SCF S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 199.680.

—  
Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 1146 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015159212/9.

(150175522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2015.

---